

Morgane LEGAY

MASTER 2

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Parcours Conseiller Principal d'Education

Mémoire

La transidentité en établissement public local d'enseignement

Comment le CPE peut-il favoriser l'inclusion des adolescents transgenres dans les établissements scolaires du second degré ?



2023-2024

INSPE - Université de Bourgogne
UE3 EC2 – Recherche et mémoire
Référente : Jeanne Gavard-Veau

Source : Site de l'Université de Bourgogne

<https://www.u-bourgogne.fr/presse/identite-visuelle-charte-graphique-ub#undefined>

DECLARATION DE NON-PLAGIAT

" Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie. J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle. Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets. Je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise. "

Signature : LEGAY Morgane

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Legay', with a large, sweeping initial 'L' on the left and several overlapping loops and strokes on the right.

Remerciements

Le présent mémoire représente l'aboutissement de deux ans de travail, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé et accompagné dans la construction de celui-ci.

Tout d'abord, je tiens à remercier Madame Jeanne Gavard-Veau, sa patience, son temps, ses conseils et sa bienveillance m'ont accompagné tout au long de la construction de ce mémoire.

Je voudrais remercier Madame Amandine Tassan, CPE au lycée Le Castel à Dijon pour son écoute, sa bienveillance, ses conseils et son accompagnement quotidien dans ma pratique professionnelle et dans l'élaboration de ce mémoire.

J'adresse également mes remerciements à Madame Christelle Vermenot, CPE au lycée Le Castel pour son soutien et ses conseils ainsi qu'à l'ensemble des assistants d'éducation du lycée pour leur temps, leur écoute et leur implication tout au long de cette année.

Je souhaite remercier le corps académique de l'INSPE de Dijon, plus précisément Madame Dominique Pasteur, Madame Christelle Jouffroy, Madame Amélie Duguet pour leurs enseignements, leur bienveillance et leur écoute quotidienne qui m'ont accompagné dans la construction de ce mémoire, mais aussi de ma future carrière. Je remercie Madame Hélène Mounier pour ses enseignements et son accompagnement lors de mon stage au lycée Le Castel.

J'adresse mes remerciements à Madame Sophie Chaussin, CPE du lycée Montchapet à Dijon, et à l'ensemble de mes collègues assistants d'éducation du lycée Montchapet pour m'avoir aidé et accompagné dans mon aisance face aux élèves. Cette expérience m'a quotidiennement accompagné dans la construction de ma posture professionnelle de CPE. Je remercie également Madame Marie Christine Bonin, Infirmière au lycée Montchapet pour ses précieux conseils dans la mise en place de ma séance, elle est un exemple de bienveillance au quotidien.

Un grand merci à Véronique Legay, Marine Legay et Romane Leroy pour leur soutien sans faille et leurs conseils lors de la rédaction de ce mémoire, je les remercie de m'épauler et de me permettre de m'élever intellectuellement chaque jour.

Enfin, je remercie Laury Marques, Camille Langlais ainsi que Licia Mendy de me soutenir dans mes projets depuis 2 ans. Leur accompagnement quotidien m'aide beaucoup.

Sommaire

Déclaration de non plagiat	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	5 - 6
Revue de littérature	6 - 16
Problématique	16 - 17
Protocole	17 - 23
Analyse des résultats	23 - 33
Discussions	33 - 39
Conclusion	39 - 41
Bibliographie	41 - 42
Annexes :	42
Annexe 1 : Questionnaire préliminaire	42-49
Annexe 2 : Questionnaire final	49 - 54
Annexe 3 : Séance d'information	54 - 62

Introduction

En 2021 est publiée la première circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale concernant les identités de genre en EPLE, elle définit la transidentité ainsi : « une personne transgenre, transidentitaire ou trans est une personne qui ne s'identifie pas au genre de sa naissance. Cela englobe toute personne ayant fait ou souhaitant faire le choix d'une transition, qu'elle soit sociale, administrative-légale ou médicale. » Dans ce mémoire, nous aborderons donc le thème de la transidentité, pour cela nous différencierons le sexe biologique qui correspond aux organes génitaux et le genre, qui correspond à l'identité ressentie.

D'après la circulaire de 2021, chaque situation de transidentité est unique mais, celle-ci se manifeste souvent chez les enfants et les adolescents comme « un ensemble d'actes visant à affirmer socialement leur identité de genre vécue, par exemple un changement d'allure vestimentaire et/ou la demande d'être désigné par un nouveau prénom. Elle peut également se traduire par une certaine souffrance psychique et être, parfois, la cause de harcèlement. »

Dans ce mémoire, nous parlerons des élèves transgenres, et des élèves cisgenres, définis comme « celui ou celle dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été attribué à la naissance. » (Ambra et al., 2018), les autres identités de genre (non binaire, agenre, ...) bien qu'elles existent, ne seront pas traitées.

Le point de départ de ce mémoire est une interrogation personnelle : le sujet de la transidentité prend une place grandissante dans la sphère médiatique entraînant une libération de la parole et une plus grande visibilité des adolescents transgenres, cependant, il y a une certaine méconnaissance du sujet et, un manque de formation pour les personnels éducatifs, en effet, la transidentité ne figure pas dans le programme national de formation pour les personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de l'année 2022-2023. J'ai également constaté lors de la présentation orale de mon pré-mémoire aux étudiants du master MEEF second degré que, nombreux d'entre eux étaient très intéressés par le sujet et, souhaitaient avoir plus d'informations, nombreux sont ceux qui déploraient l'absence de formation sur un sujet dont l'ampleur est grandissante. Je me suis donc questionné sur la manière dont les élèves transgenres pouvaient être accompagnés dans des établissements scolaires où, les personnels éducatifs ne sont pas formés à la question. Mes questions de départ ont été les suivantes : Y'a-t-il des règles encadrant la prise en charge des adolescents transgenres ? Comment le conseiller principal d'éducation (CPE) peut favoriser l'inclusion des adolescents transgenres dans les établissements scolaires du second degré ? En quoi la formation des personnels éducatifs est-

elle nécessaire à l'inclusion des adolescents trans ?

La revue de la littérature se découpe en deux parties, nous aborderons dans un premier temps, la transidentité à l'adolescence et, les souffrances liées, puis, nous parlerons de la transidentité en milieu scolaire en traitant de ce que dit la loi et la recherche pour favoriser l'inclusion en milieu scolaire.

Revue de la littérature

I. Transidentité et adolescence

1. Le genre chez l'adolescent

La construction du genre

David Le Breton définit l'adolescence en 2008 comme une « période culturellement et socialement spécifique, qui précède l'entrée dans la vie d'adulte et se traduit par un va-et-vient entre la turbulence et la construction de soi ». C'est donc à cette période que l'individu va construire son identité, et se préparer à devenir un acteur social à part entière. L'identité de genre quant à elle, se construit dès l'enfance et continue de mûrir dans l'esprit de l'individu tout au long de son adolescence. L'enfant, puis l'adolescent va adopter, ou non, des comportements se rapprochant de ceux, socialement liés à son sexe biologique. Dans le livre Choisir son genre ? Identités sexuées et identités sexuelles à l'adolescence, David Le Breton explique « L'individu construit l'évidence de ses comportements comme homme ou femme, sans en avoir toujours conscience, car il en a acquis le principe au cours de son enfance par la socialisation et leur confirmation relève du jeu ordinaire de l'existence, de ce qui est tenu pour acquis ». Ainsi, selon Le Breton, c'est la socialisation qui va amener chaque individu à construire son identité afin qu'elle soit en adéquation, aux yeux de la société, à son sexe biologique. Cette socialisation débutant lors de l'enfance, elle influence les comportements de manière inconsciente au fil de l'existence.

La socialisation n'est cependant, pas la seule cause de la construction d'une identité genrée chez les individus, en effet, les stéréotypes de genre, omniprésents dans la société, jouent ici, un rôle important. Au fil de sa vie, l'humain se développe et adapte ses comportements en fonction de la société dans laquelle il évolue. Jean Chambry, pédopsychiatre, explique que ce sont les stéréotypes de genre qui participent, en partie, à la création des identités genrées de chacun. Selon

lui, la culture et la société ont développé des visions stéréotypées de ce qui définirait l'homme et la femme et, chaque enfant va se construire avec l'inconsciente idée qu'il doit rentrer dans la case que son sexe biologique lui impose, comme si la société attendait de lui qu'il atteigne cet idéal genré pour être un individu socialement intégré.

Ainsi, l'identité de genre d'un individu se construirait lors de l'enfance et de l'adolescence, d'une part grâce à la socialisation et d'autre part, par les stéréotypes de genre présents dans la société. Cependant, un certain nombre d'adolescents ne suivent pas ce parcours de construction identitaire et, n'appartiennent pas au genre défini par leur sexe biologique, ce sont des personnes transgenres. Dans l'article *Le désarroi des parents*, Serge Hefez, psychiatre et psychanalyste, explique que dès l'enfance, beaucoup d'enfants disent ne pas se sentir appartenir au genre qui leur est assigné à la naissance. Ces questionnements peuvent durer plus ou moins longtemps et, ne signifient pas nécessairement une transidentité de l'enfant, mais de simples questionnements identitaires. Ce qui caractérise la transidentité, c'est la dysphorie de genre, celle-ci « résulte d'une inadéquation entre le genre ressenti par l'enfant/adolescent et le genre qui lui a été assigné à la naissance (ce dernier étant basé sur des constatations anatomiques), et qui aboutit à une souffrance psychique. »(Martinerie, 2016). Selon Hefez, trois critères caractérisent et permettent d'identifier la dysphorie de genre chez un individu, il s'agit de la constance, l'insistance et la persistance dans les propos de celui-ci.

Mais, Chambry explique qu'« il n'y a pas de parcours typique de transidentité », celle-ci se développe de manière différente chez chaque individu et, tandis que certains vont souffrir de dysphorie de genre dès l'enfance et, vont avoir conscience de leur transidentité très tôt, d'autres vont en prendre conscience bien plus tard, à l'adolescence, voire même à l'âge adulte. « Certains ont eu des interrogations identitaires précoces, dès l'enfance, alors que d'autres ont pris conscience de leur transidentité face au malaise suscité par les transformations pubertaires ; d'autres encore ne peuvent s'accepter qu'au cours de leur vie d'adulte. »(Chambry, 2021)

Le rapport au corps

Si l'adolescence est une période difficile pour les individus transgenres, c'est aussi parce que c'est une période de changement corporel où, les caractéristiques de leur sexe de naissance vont se dévoiler et, peuvent grandement accentuer la dysphorie de genre. En 2014, Colette Chiland, psychiatre et psychanalyste française, explique que ces modifications corporelles sortent l'enfant d'une situation où il est « androgyne » c'est-à-dire qu'avant la puberté, rien ne trahit visuellement le sexe biologique de l'enfant. Les corps des enfants sont certes, différents par leurs organes

sexuels externes mais, ceux-ci ne sont pas visibles. La puberté apparaît à l'adolescence et s'accompagne de changements physiques bien différents selon le sexe biologique. Alors que les personnes nées avec une vulve verront leurs seins pousser, celles nées avec un pénis verront leur barbe apparaître et leur voix muer. En définitive, les caractéristiques physiques de leur sexe biologique sont désormais visibles.

C'est aussi lors de cette période de changement pubertaire que certains adolescents vont comprendre et prendre conscience de leur transidentité. « C'est seulement à la puberté qu'ils en viennent à penser que leur malaise intense est lié au fait que le sexe de leur corps ne correspond pas au sexe de leur « âme ». » (Chiland, 2014)

Dans l'article *Du corps poétique au corps pornographique à l'adolescence* issu du livre *Choisir son genre ? Identités sexuées et identités sexuelles à l'adolescence*, Eric Bidaud, maître de conférences en psychopathologie, explique que ces transformations physiques dues à la puberté peuvent amener les adolescents à souffrir de dysmorphophobie (terme défini comme la « honte de son propre corps » (Janet cité par Bidaud, 2022)). D'après Bidaud, la dysmorphophobie est un phénomène dont souffrent beaucoup d'adolescents, y compris les adolescents cisgenres définis comme « celui ou celle dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été attribué à la naissance. » (Ambra et al., 2018), mais, les adolescents transgenres vont pour la plupart, subir cette dysmorphophobie plus longtemps et de façon plus violente. « Chez certains sujets, ces changements pubertaires qu'ils surviennent ou ne surviennent pas déclenchent une véritable crise dramatique. » (Chiland, 2014)

Un nombre grandissant d'adolescents transgenres ?

Dans son ouvrage *Pourquoi la question du genre agite-t-elle les adolescents ?*, Isabelle Gravillon aborde le thème des situations de transidentité chez les adolescents, qui sont d'après elle, plus médiatisées mais, pas nécessairement plus nombreuses. En effet, depuis quelques années, la question de la transidentité a pris une place importante dans les débats publics. Il est aujourd'hui presque impossible de ne pas connaître l'existence des personnes transgenres et, cela soulève de nombreux questionnements chez les individus, qui ont parfois l'impression qu'il y'a de plus en plus de personnes transgenres, or, ce n'est pas le cas. « Si les situations précédemment évoquées font l'objet d'un écho important dans les médias, elles ne concernent qu'une minorité d'adolescents. » (Gravillon, 2022). Ainsi, ils ne seraient pas plus nombreux, mais plus visibles « Mais une chose est certaine, ils sont désormais plus visibles et plus revendicatifs. » (Buscatto citée par Gravillon, 2022)

La libération de la parole et l'ouverture de la société à ce sujet rend les personnes transgenres plus visibles. Aujourd'hui, la transidentité est connue de presque tous, ainsi, les personnes transgenres peuvent plus facilement mettre des mots sur leurs maux, elles peuvent chercher des informations sur le sujet, voire des témoignages ou encore discuter avec d'autres personnes transgenres. Cela facilite non seulement la prise de conscience de la transidentité, mais aussi, le fait de la rendre visible. « Les jeunes se sentent autorisés à questionner haut et fort leur identité de genre au-delà du contingent biologique car cela n'est plus socialement prohibé. » (Gravillon, 2022)

Relever le nombre de personnes transgenres aujourd'hui est difficile, les personnes transgenres suivant des parcours très différents, les critères retenus pour les dénombrer excluent certainement un grand nombre de personnes (Le Pennec, 2022)

En ce qui concerne les mineurs, les études sont rares, cependant, il y a bientôt dix ans, un rapport du Conseil de l'Europe avançait le chiffre de 132 000 mineurs transgenres en France.

Malgré cette libération de la parole, Serge Hefez explique que la majorité des enfants transgenres restent encore invisibles, et ce, pour plusieurs raisons principalement liées aux parents. Dans un premier temps, un bon nombre de parents ne connaissent pas la réalité de la transidentité et sont incapables de la détecter ou de l'accepter, il est également difficile pour beaucoup d'emmener leur enfant chez un spécialiste pour ces questions-là. Dans un second temps, beaucoup d'adolescents cachent leurs émotions et leurs questionnements de peur d'être rejetés ou de perdre l'amour de leur parents. (Hefez, 2022)

2. Transidentité et transphobie dans la société et à l'école, à l'origine de souffrances

Des perceptions négatives en France et à l'école

Ces dernières années, la transidentité a pris une place croissante dans les médias, c'est un sujet considéré comme actuel et pourtant, une grande méconnaissance persiste auprès d'une grande part de la population. Durant de nombreuses années, la transidentité fut considérée comme une maladie mentale appelée transsexualisme et, cette maladie était sujette à de nombreuses discriminations (Alessandrin, 2022). Autrefois, toute personne exprimant un genre différent de son sexe biologique était désignée comme souffrante, ce qui démontre bien la pathologisation de la transidentité, on parlait alors de transsexualisme, mais aussi, de trouble de l'identité sexuée. (Chambry, 2021)

Aujourd'hui, la notion de transidentité est perçue différemment, Arnaud Alessandrin exprime

que les enjeux soulevés par les deux termes sont très différents « Au transsexualisme, des priorités médicales et bien souvent psychiatriques ; aux transidentités – qu’il convient d’entendre au pluriel –, les horizons d’égalité en droit et en pratique. » (Alessandrin, 2022).

Cependant, la transphobie, définie comme « l’ensemble des attitudes et des comportements discriminatoires et violents à l’encontre des personnes transgenres » (Fassin, 2009) est encore bien présente dans la société. Bien que le terme ait évolué, nombreux sont ceux qui associent toujours la transidentité à une maladie mentale et, les personnes transgenres sont souvent victimes de pathologisation et de psychiatisation (Alessandrin, 2016) « La question trans demeure dans bien des esprits une question médicale, dont le traitement le plus absolu se limite aux personnels de santé »(Alessandrin, 2022).

L’une des causes de cette transphobie serait générationnelle, en effet, la transidentité représenterait un grand chamboulement du monde pour les anciennes générations qui n’ont connu que le transsexualisme. Ainsi, cette problématique serait « vertigineuse, surtout pour les générations plus âgées, qui n’y étaient pas préparées » (Chambry cité par Gravillon, 2022)

Au sein des établissements scolaires, les questions relatives à l’identité de genre ne se sont développées que très récemment et, avant la circulaire de 2021 il n’y avait rien pour indiquer aux personnels comment agir avec les jeunes trans. Ainsi, ces adolescents ont, dans leur globalité, le sentiment de ne pas avoir été accompagné convenablement durant leur scolarité.

« D’après la recherche Santé LGBT, plus de 8 jeunes mineurs trans sur 10 déclarent avoir subi une expérience scolaire « négative » ou « très négative » au cours de l’année écoulée » (Alessandrin, 2022)

Selon Alessandrin, cette mauvaise expérience des élèves transgenres est notamment due à un manque d’investissement de l’école dans la question de la transidentité, il parle d’une déresponsabilisation de l’école au bénéfice des parents. Selon lui, il y a une volonté d’externaliser les questions de genre en dehors des EPLE et « le resserrement des missions de l’Education Nationale, aux seules limites du programme scolaire ».

Nous pouvons également aborder le sujet des supports pédagogiques des EPLE qui, véhiculant des images stéréotypées, participent à une certaine invisibilisation des parcours de vie sortant des normes sociales avec notamment des « représentations traditionnelles des corps masculins et féminins, vision hétérocentrée de la famille, répartition genrée et inégalitaire des tâches de la vie quotidienne. » Pour les adolescents transgenres, travailler avec des supports hétéronormés, et ignorant les transidentités, rend la construction de leur identité plus difficile, ainsi que leur épanouissement émotionnel, affectif et plus largement leur acceptation sociale. (Musée National

de l'Education, 2020)

La transidentité, à l'origine de souffrances

La transphobie qui aujourd'hui, est encore trop présente dans notre société participe à la souffrance et au mal-être des jeunes adolescents transgenres. En 2017, 67 % des transgenres de 16 à 26 ans sondés dans une enquête de l'association Homosexualité et Socialismes avaient « déjà pensé au suicide » et 34 % avaient fait une ou deux tentatives, principalement entre 12 et 17 ans, contre une moyenne de 15 % à ces âges. (Hefez, 2022)

Les jeunes LGBTI+ sont quotidiennement victimes de stigmatisations, de discriminations mais aussi d'agressions bien plus fréquemment que tous les autres élèves, le harcèlement constitue par ailleurs, l'un des problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés. (Hefez, 2022) Sachant cela, les personnels éducatifs ainsi que les familles doivent redoubler de vigilance pour repérer cette transphobie et ainsi, protéger les jeunes, car ces problèmes persistants peuvent avoir de graves conséquences. Les élèves transgenres ont un taux élevé de déscolarisation et d'échecs scolaires et, les conduites suicidaires sont vingt fois supérieures pour eux que pour les adolescents cisgenres. (Musée National de l'Education, 2020)

Ces chiffres, bien qu'effrayants témoignent d'une réelle souffrance de ces adolescents, en particulier durant leur adolescence, période où l'école prend une place importante dans leur vie. C'est pour cela que la transidentité est une problématique à intégrer à l'école, il est urgent de réduire les souffrances de ces adolescents durant les temps scolaires, car, nombreux d'entre eux souffrent également dans la sphère familiale.

Il est difficile pour une personne transgenre d'évoluer dans une société qui est profondément genrée et où, les parents pratiquent pour l'immense majorité, une éducation genrée, de ce fait, la dysphorie des adolescents transgenres peut être accentuée et, ils peuvent se sentir incompris et avoir de grandes difficultés à affirmer leur identité de genre dans la famille. « On constate même que les parents sont incapables d'élever un « neutre » » (Rajon Citée par Chiland, 2014)

Nombreux sont les adolescents transgenres qui, par crainte de la réaction de leur famille, préfèrent taire leur transidentité, nombreux sont ceux qui s'enferment dans des comportements dépressifs et négligent leur scolarité.

Concernant les élèves qui en parlent, cela peut se traduire par des souffrances psychologiques au sein même de la famille.

« La famille peut également devenir une cause de souffrance psychologique. Lorsqu'un enfant

annonce à ses parents qu'il souhaite faire une transition, il est courant qu'ils réagissent par le rejet, le refus, la violence émotionnelle et/ou physique. » (Hefez, 2022). Selon Hefez, ces conflits s'apaisent souvent lorsque la famille va s'informer sur le sujet et plus particulièrement lorsque l'enfant est conduit chez un spécialiste compétent. Alors que certains parents rejettent l'enfant trans, d'autres vont précipiter la transition de l'enfant pour apaiser son malaise, mais cela présente également un risque pour l'adolescent. C'est pour cela qu'Hefez parle d'une nécessité de « mieux accompagner les familles et de mettre à leur disposition des informations précises. »

II. La transidentité en établissement scolaire

1. Des axes d'amélioration en faveur du bien-être des adolescents transgenres.

Ce que dit la loi

Les adolescents transgenres ont des expériences très variées, alors que certains ne vont pas ressentir le besoin de changer d'apparence et vont exprimer leur transidentité sans pour autant envisager une approche médicale, d'autres vont éprouver une réelle aversion pour les traits physiques qui correspondent à leur sexe biologique et, pour beaucoup, des changements corporels sont nécessaires à leur bien-être. (Chambry, 2021)

Alors que l'adolescence est une période où les corps changent, nombreux des adolescents trans préféreraient ne pas le voir évoluer dans un sens qui ne leur correspond pas. Aujourd'hui, avec l'accord des parents et de l'adolescent, il est possible de bloquer la puberté d'un mineur transgenre, permettant ainsi d'éviter une grande angoisse pour l'adolescent et le développement de caractères sexués qu'il sera très difficile de modifier par la suite. Cependant, ce procédé n'est que peu utilisé en France. (Le Pennec, 2022).

Selon Alessandrin, de nombreuses craintes subsistent concernant la prise d'hormones ou de bloquants hormonaux alors que ceux-ci « améliorent considérablement la qualité de vie des mineurs trans, qu'il s'agisse de participation sociale, scolaire, de bien être psychique ou de diminution des pratiques à risque, comme les comportements addictifs ou suicidaires » (Alessandrin, 2022)

En France et selon la loi, un mineur transgenre peut dès 16 ans, s'il a l'accord de ses deux parents et un suivi médical et psychologique, être soumis à l'hormonothérapie de réassignation sexuelle (permettant à l'adolescent de développer les caractéristiques physiques du genre vers lequel il transitionne). Les modifications corporelles d'ordre chirurgical ou de médecine esthétique ne

peuvent être faites qu'à partir de 18 ans. (Le Pennek, 2022) En ce qui concerne le changement d'état civil, il n'existe pas de loi, mais seulement des circulaires qui orientent les décisions. Chaque tribunal a ainsi la liberté de prendre les décisions relatives au changement d'état civil et, si dans les textes, une stérilisation n'est pas demandée, c'est néanmoins ceci qui est attendu par de très nombreux tribunaux français pour accorder un changement d'état civil. (Alessandrin, 2016)

En EPLE, avant la circulaire de 2021 il n'y avait rien pour indiquer aux personnels comment agir avec les jeunes trans, ce qui démontre encore l'intérêt très récent porté à leur inclusion. Cette circulaire s'adressant aux personnels éducatifs explique l'importance de l'inclusion des adolescents hétérogènes au sein des EPLE, elle stipule : « l'École, en tant que service public fondé sur les principes de neutralité et d'égalité, se doit d'accueillir tous les élèves dans leur diversité et de veiller à l'intégration de chacun d'eux avec pour ambition de leur permettre de réussir leur parcours scolaire. Elle promeut le respect d'autrui. Elle se fonde sur les valeurs de la République et donc d'un universalisme qui définit chacun non par son identité, mais par sa dignité d'être humain. » . Les valeurs d'égalité sont donc au cœur de la vie des établissements scolaires mais, la circulaire appuie son propos sur la spécificité de l'inclusion des élèves transgenres, pour ce faire elle propose trois axes.

Le premier aborde le fait que les personnels éducatifs doivent comprendre les réalités et la diversité des situations de transidentité, pour ainsi : « faire preuve de la plus grande bienveillance, leur laisser la possibilité d'explorer une variété de cheminements sans les stigmatiser ». Le second axe de la circulaire exprime la nécessité de savoir répondre à la situation des élèves transgenres notamment en les accompagnant dans leur parcours de transition, en étant à leur écoute mais aussi à l'écoute des familles. Cet accompagnement est possible et, pour le mener à bien, l'utilisation du pronom correspondant au genre de l'élève mais également, d'un nouveau prénom s'il le souhaite, doit être assurée. Si la demande est faite et que l'accord des deux parents est donné, alors, selon la circulaire, toute l'équipe éducative sera dans l'obligation d'utiliser le prénom et le pronom adapté, cependant, si la demande vient seulement de l'élève et non de sa famille, un dialogue devra être engagé mais, le pronom et le prénom ne pourront être modifiés. L'école doit également protéger les élèves trans des discriminations, du harcèlement et de la violence puisqu'ils sont plus susceptibles d'être touchés, pour cela, la circulaire stipule l'importance de la prévention de la transphobie avec la mise en place de mesures générales et préventives.

L'inclusion des élèves transgenres est, encore aujourd'hui, une priorité éducative, en effet, la

circulaire de rentrée 2022 stipule « les discriminations, les paroles et actes de haine racistes, antisémites, ou à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT), les violences sexistes ou sexuelles n'ont aucune place à l'école et doivent y être combattues. »

Agir pour l'inclusion

Si, aux yeux de la loi, l'inclusion des élèves transgenres est importante, la recherche démontre que, une bonne prise en charge de ces jeunes influe sur leur bien-être. Chambry explique qu'au lieu de questionner les élèves, les professionnels doivent les accompagner pour qu'ils se sentent le mieux possible. L'idée est de permettre à ces adolescents d'avoir la vie la plus banale possible en tenant compte de leur vécu transidentitaire.

L'usage du genre et du prénom adapté est un point clé de l'inclusion des élèves, en effet, cela est perçu comme un signe de reconnaissance aux yeux des élèves. « Une étude a montré que la réussite du traitement hormonal repose pour beaucoup sur le soutien de l'entourage et la réalisation d'une transition sociale concomitante, qui passe notamment par le choix et l'usage d'un prénom correspondant au genre souhaité. » (Le Pennec, 2022). Ainsi, parler à un adolescent transgenre en le nommant et en le genrant comme il le souhaite à un réel bienfait pour l'adolescent. Selon Chiland en 2014 « Ce qui est insupportable au transsexuel, c'est d'être traité en homme ou en femme ». (Nous pouvons constater que dans les propos de Chiland datant de 2014, le terme « transsexuel » est utilisé, terme qui aujourd'hui, a été remplacé par le terme « transgenre », plus inclusif et respectueux des identités de genre). L'exposition Education et LGBTI+ : un peu d'histoire pour lutter contre les discriminations du Musée National de l'éducation appuie également, cette nécessité « la première action réside dans le fait de ne pas mégenrer les élèves transgenres, y compris lorsque l'état civil n'a pas été modifié. ». L'exposition aborde aussi les contenus pédagogiques qui sont souvent hétéronormés

« Depuis quelques années, l'école met l'accent sur la lutte contre les violences LGBTIphobes [...] Cette action indispensable ne doit pas masquer l'importance de proposer, au quotidien, des modèles LGBTI+ positifs. Cette visibilité est en effet indispensable pour permettre aux élèves concernés de s'identifier et de se construire positivement, à partir d'une vision pacifiée de l'homosexualité, des transidentités ou de la non-binarité. » (Musée National de l'Education, 2020)

Bien que l'inclusion permette des apports positifs pour les élèves transgenres et soit un objectif de l'école de la République, le rejet ne fera qu'accroître le mal-être de l'individu. (Hefez, 2022)

Il est donc important de ne pas restreindre les enfants dans leur comportement et leurs réflexions

concernant leur identité de genre « L'interdiction n'est pas une solution. Si les parents défendent à l'enfant de se déguiser, il ne le fera certes plus en public mais son désir, même inavoué, demeurera fortement ancré et refera surface à la puberté, lorsque son corps évoluera dans une direction qu'il ne souhaite pas. » (Hefez, 2022)

2. La formation des personnels, indispensable à l'inclusion

Selon Alessandrin, beaucoup de personnel adoptent des attitudes maladroites avec les élèves transgenres par manque de connaissances, nombreux sont ceux qui, par peur de mal agir préfèrent ne rien faire. « Pour beaucoup de personnel concerné, il s'agit avant tout de ne pas mal faire, voire de bien faire. Mais bienveillance et bienveillance n'étant pas similaires, il se peut que des pratiques jugées protectrices par les adultes ne soient pas totalement analysables sous ce prisme.» (Alessandrin, 2022)

Beaucoup de personnels n'acceptent pas la transidentité des adolescents et vont être dans le rejet, pour cela ils avancent divers arguments, « une référence à l'instabilité propre à la jeunesse, mais également à des phases dites oppositionnelles. [...] L'autre explication mobilisée par les adultes encadrant les jeunes (comme par les parents d'ailleurs) relève de la mode : dès lors, s'il s'agit d'une mode, il s'agit également de quelque chose de non essentiel, d'un passage, auquel il convient de ne pas apporter trop d'importance. [...] Un dernier registre apparaît : celui de l'influence des séries, des stars ou des théories américaines. » (Alessandrin, 2022)

Les médias ont contribué à l'acceptation de la transidentité pour beaucoup de jeunes et, d'après Alessandrin, nombreux sont les personnels éducatifs qui pensent qu'une demande relevant d'une influence médiatique n'est pas suffisamment motivée et légitime.

Dans son ouvrage, *Formation des enseignants : les résistances au genre*, Muriel Salle explique que lors des formations, deux types de résistance se font ressentir lors de l'apparition du terme genre : une passivité et un désengagement qui font part d'un désintérêt ultime pour le sujet ou une agressivité et une contestation des propos du formateur (Salle, 2014). Nous pouvons donc conclure que le besoin de formation est important.

C'est pour éviter les maladroites et le rejet qu'une formation des personnels à ces problématiques doit être menée. La circulaire de 2021 revient sur le fait que « les institutions de santé, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), reconnaissent que la non- congruence entre le genre de naissance et le genre vécu ne constitue ni un trouble psychiatrique ni une pathologie. L'identité

de genre est en effet propre à chaque individu et à son ressenti intime. » L'objectif étant de montrer la réalité de la transidentité aux personnels éducatifs afin que leurs jugements n'influencent pas leurs comportements.

Aujourd'hui, les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ont pour mission de préparer les futurs personnels éducatifs à être compétents dans tous les domaines liés à leur métier, y compris la prise en compte de la diversité des élèves, en effet, ils sont formés à l'égalité entre les hommes et les femmes et, à la lutte contre les discriminations. (Salle, 2014) Dans ce contexte, la question de la transidentité devrait figurer dans les programmes de formation, afin de sensibiliser les étudiants aux besoins des personnes transgenres, de leur transmettre des stratégies pour construire un environnement scolaire inclusif pour tous, ... Cependant, la question de la transidentité ne figure pas dans le programme national de formation pour les personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de l'année 2022-2023.

Problématique

La revue de la littérature nous a permis d'explorer les recherches réalisées autour du thème des identités de genre en milieu scolaire et des enjeux de l'inclusion des élèves transgenres. Nous avons pu voir que la recherche s'accorde sur l'importance de prendre en compte les identités de genre et, de les accepter, nous savons également que le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation annonce que les personnels éducatifs doivent « prendre en compte la diversité des élèves » mais aussi « agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques».

Nous avons pu constater que, nombreuses sont les familles qui rejettent leurs enfants trans, et pourtant, la circulaire de 2021 revient sur le fait que les deux parents doivent s'accorder sur les changements opérés par leur enfant, sans quoi l'école ne pourrait intervenir. La transphobie des parents entrainerait donc une absence d'action et de prise en charge de la part de l'école mais, alors que l'école demande à ses personnels d'agir pour le bien-être des élèves et de prendre en compte leur diversité, les personnels peuvent se demander quel est leur rôle. Alessandrin aborde le sujet et selon lui, entre malaise de l'enfant, mal-être scolaire et refus des familles, les personnels de l'éducation ne savent pas où se placer.

Nous avons pu faire ressortir de cela une nécessité d'accompagnement, de prise en charge et d'inclusion des élèves transgenres afin de maintenir l'égalité entre tous, sans distinction de genre. En réalisant une séance d'information à destination des assistants d'éducation du lycée polyvalent Le Castel, nous pourrions répondre à la problématique suivante :

Dans quelles mesures la formation des personnels éducatifs aux problématiques liées à la transidentité, est-elle nécessaire dans les établissements scolaires du second degré ?

Nos recherches nous permettent de créer des hypothèses qui seront vérifiables ou critiquables lors du protocole qui sera mis en place.

La première hypothèse est la suivante : une formation des personnels éducatifs sur les problématiques liées à la transidentité des adolescents permet de favoriser l'inclusion des élèves transgenres.

La seconde hypothèse est qu'il y a une méconnaissance des personnels éducatifs au sujet de la transidentité.

La troisième hypothèse est qu'une formation des personnels éducatifs permet une meilleure connaissance des problématiques et des enjeux liés à la transidentité.

Pour répondre à ces différentes hypothèses, nous mettrons en place un protocole réalisable en tant que conseillère principale d'éducation.

Protocole

Le protocole mis en place dans le Lycée Le Castel s'adresse à l'équipe de vie scolaire du lycée, composée de 33 assistants d'éducation (AED) dont 2 assistants prévention et sécurité (APS), celui-ci se déroule en 3 étapes. En premier lieu, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des AED, dans un second temps, une séance d'information sur le thème de la transidentité leur a été proposée, enfin, un questionnaire similaire au premier a été donné afin d'évaluer l'impact de la séance sur leurs connaissances et leurs comportements.

Le lycée Le Castel est un lycée polyvalent accueillant près de 2000 élèves et étudiants pour l'année 2023-2024. Les formations proposées vont de la 3^{ème} Prépa métier aux études supérieures de niveau bac+3.

Le lycée propose des formations de générales et technologiques, les bacs technologiques proposés sont la série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), sciences et technologies de laboratoire (STL) ainsi que sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR). Des formations professionnelles sont également proposées par des bacs professionnels ainsi que des CAP dans le domaine de l'hôtellerie-restauration et de la mode et des

vêtements. Les formations d'études supérieures sont proposées dans le domaine des métiers du tertiaire, de la biologie et du para-médical, de la mode et des vêtements, ainsi que des métiers de l'hôtellerie-restauration et hébergement.

Le lycée propose un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire), les élèves concernés suivent leurs cours en inclusion avec des classes de CAP, le dispositif concerne les formations PSR (production et service en restauration), ATMFC (assistant technique en milieu familial et collectif), pressing et cuisine de restauration.

Au total, ce sont 82 classes qui sont créées dans l'établissement. Chaque classe excepté les mentions complémentaires sont suivies par un professeur principal, un personnel de direction, un CPE et un AED.

L'internat du lycée le Castel est un internat d'excellence accueillant 237 élèves lycéens dont 135 filles et 102 garçons ainsi que 20 postbac soit, 257 élèves au total.

Le lycée compte près de 300 personnels donc 4 CPE et 33 assistants d'éducation.

La pluralité des formations proposées permet au lycée d'avoir une très large diversité d'élèves et de profils, les thématiques et problématiques de l'établissement sont diverses et de tout type.

L'établissement s'étend sur une large superficie. La taille, le nombre d'élèves et le nombre de personnels font de la sécurité l'une des priorités du service de vie scolaire. Le suivi des élèves et la prise en charge sont également des problématiques importantes dans un établissement de cette envergure.

Le grand nombre de personnels présents au sein de l'équipe de vie scolaire constitue un avantage, notamment grâce à la diversité des profils et des compétences de chaque AED. Cependant, cela peut également être un inconvénient notamment en ce qui concerne la cohésion de groupe puisque tous les AED ne travaillent pas quotidiennement ensemble et des groupes peuvent se former au sein de l'équipe.

Au Lycée Le Castel, il y a un certain nombre d'élèves transgenres, dont certains sont logés à l'internat, nombreux sont les commentaires transphobes qui peuvent être entendus, notamment de la part des autres élèves. Nous avons pu constater qu'un certain nombre d'AED mégenrent les élèves transgenres, notamment lorsque leur expression de genre n'est pas celle de leur genre ressenti. Aucun des assistants d'éducation n'a été formé à la prise en charge des identités de genres en établissement scolaire.

Toutes ces informations sont à prendre en compte dans le protocole et l'analyse des résultats.

Si au collège, les questionnements de genre sont bien présents, la décision de faire une transition et, d'en parler à son entourage arrive plus tard dans la majorité des cas, elle est donc plus fréquente

en lycée. La séance d'information a dû être adaptée au Lycée afin d'aborder de façon plus précise les transitions de genre pour des élèves de lycée, étant donc bientôt majeurs ou majeurs.

La mise en place de ce protocole était dépendante du chef d'établissement et du conseiller principal d'éducation encadrant, en effet, la transidentité étant un sujet plutôt récent, et, les préjugés étant encore nombreux, certains personnels pourraient être réfractaires et limiter les possibilités de la mise en place de ce protocole. Grâce au soutien de ces différents personnels, le protocole a pu se mettre en place comme espéré.

Nous avons utilisé une méthodologie quantitative. Nous avons mis en place deux questionnaires (le premier étant le questionnaire préliminaire et le deuxième le final) ainsi qu'une séance d'information.

Le protocole, s'est déroulé en trois étapes :

1. Evaluer le niveau de connaissance des personnels éducatifs dans l'établissement.

Afin de faire un constat du positionnement des assistants d'éducation vis-à-vis de la transidentité, nous utiliserons une méthodologie quantitative. Nous pourrons ainsi collecter et analyser un certain nombre de données, ce qui nous permettra également de tester nos hypothèses.

Le questionnaire préliminaire se compose de multiples questions, certaines seront ouvertes et d'autres fermées, nous y trouverons également des échelles de Likert.

Il permettra d'évaluer d'une part les connaissances en matière de transidentité des personnels : des questions techniques sur les termes qu'ils connaissent/qu'ils utilisent, les enjeux, les spécificités,... D'autre part, le questionnaire cherchera à faire un constat des gestes professionnels des personnels d'éducation en leur proposant des situations concrètes et en leur demandant leur réaction : l'objectif est d'étudier leurs agissements lors de situations concrètes pour voir si les comportements des personnels éducatifs à l'encontre des élèves transgenres, sont inclusifs et respectueux des identités de genre.

Nous chercherons également à questionner les personnels quant aux préjugés, qui pourraient influencer leur façon d'agir. Les échelles de Likert permettront aux AED de se questionner sur leurs propres positionnements vis-à-vis du sujet. Nous pourrons voir si les AED ont tendance à se surinvestir, à fuir les cas de transidentité, s'ils se sentent à l'aise ou non, s'ils appréhendent,...

Ce questionnaire est anonyme, en effet, le sujet de la transidentité étant très présent dans les débats publics, la transphobie étant également présente tant dans la société en général que dans les établissements scolaires. Il est important que les AED puissent exprimer leur avis réel sur la

transidentité sans crainte du jugement, malgré cela, nous pouvons craindre qu'un biais de désirabilité sociale soit présent. Les AED pourraient vouloir être vu sous un jour positif, et ainsi répondre ce qu'ils pensent être attendu par l'enquêteur et non ce qu'ils pensent réellement. Afin de limiter ce biais au maximum, des textes accompagnent les questions afin de rappeler le contexte de l'étude : « Dans le cadre de la rédaction d'un mémoire sur la formation des personnels d'éducation aux thématiques de transidentité et l'impact de celle-ci sur les élèves transgenres à l'école, il vous est demandé de répondre à ce questionnaire. Celui-ci est anonyme et tous les AED de l'établissement y répondront. Merci de répondre le plus honnêtement possible. »

Nous avons également positionné un texte avant les réponses libres, en effet, il peut être facile pour les AED de comprendre qu'on attend d'eux d'être respectueux des identités de genre , d'apporter écoute et bienveillance à ces jeunes, de ne pas les mégenrer, ... Ils peuvent donc être tentés de répondre cela même si ce n'est pas ce qu'ils feraient réellement en situation. C'est pourquoi nous avons voulu leur rappeler qu'il peut être normal de ne pas toujours agir en faveur des transidentités, notamment lorsque l'on n'est pas formé à ce sujet et, que l'on ne se sent pas spécialement à l'aise vis-à-vis de ce sujet. Il était important pour nous que les AED comprennent qu'il n'y avait aucun jugement de notre part sur leurs actions, et que l'idée était justement de travailler ensemble pour les aider à améliorer leurs comportements. « La visée de cette partie n'est pas d'émettre des jugements de valeur, mais de comprendre vos comportements en situation professionnelle, répondez en expliquant la façon dont vous réagiriez si vous étiez confrontés à cette situation aujourd'hui. L'idée est de donner **votre** réaction en situation et non la réaction qui vous semble la bonne. Il peut y avoir une réaction qui vous semble la bonne mais, où vous ne seriez pas à l'aise par exemple. »

Le questionnaire fut distribué aux 33 AED de l'établissement, en main propre pour ceux d'externat, concernant les AED d'internat que nous ne pouvions voir, nous avons transmis les questionnaires à un AED qui est coordinateur d'internat, celui-ci a eu pour consigne de donner à chaque AED un questionnaire et, de récupérer l'ensemble des documents une fois remplis, en veillant à maintenir la confidentialité de ceux-ci.

Nous avons demandé aux AED d'externat de déposer les questionnaires remplis en vie scolaire, dans une pochette à cet effet afin de pouvoir les récupérer en maintenant l'anonymat.

Ce questionnaire préliminaire nous permettra déjà de faire un ensemble de constats :

L'AED connaît plus ou moins le sujet de la transidentité en général.

L'AED connaît plus ou moins le sujet de la transidentité à l'école.

L'AED a conscience, ou non des problématiques liées à la transidentité.

L'AED accepte ou non la transidentité.

L'AED adopte ou non des comportements en faveur de l'inclusion.

L'AED respecte, ou non ce qui est préconisé officiellement.

2. Mettre en place une séance d'information sur le thème de la transidentité en fonction des besoins révélés grâce au questionnaire préliminaire.

Nous réaliserons cette séance en nous appuyant sur la revue de la littérature de ce mémoire puisqu'elle permet de mieux comprendre les enjeux de l'inclusion des élèves transgenres.

La séance prendra appui sur un support visuel qui sera un diaporama, celui-ci servira à retranscrire les informations essentielles afin qu'elles soient mieux assimilées par l'ensemble des participants, c'est pourquoi nous avons dû en amont, prévoir de réserver une salle avec le matériel informatique et de vidéo-projection adapté.

La séance d'information a pour objectif de permettre aux AED de mieux connaître le sujet, de définir la transidentité et les enjeux de la transidentité à l'école, d'aborder les souffrances des élèves transgenres et la manière dont les équipes éducatives peuvent y remédier, nous aborderons également les comportements à avoir, en tant que personnel éducatif, pour favoriser le bien-être des élèves transgenres. L'objectif de la séance est d'apporter les connaissances nécessaires et ainsi, limiter les préjugés, donner aux personnels les outils pour agir en faveur de l'inclusion, mais aussi d'informer pour éviter la non-action due à la méconnaissance et à la peur de mal faire. Cette séance fut construite à la suite d'une analyse des questionnaires préliminaires et en fonction des besoins relevés dans ces questionnaires. Nous avons constaté qu'une grande majorité d'AED savaient ce qu'était la transidentité, mais n'avaient pas forcément connaissance des termes liés au sujet (cisgenre, dysphorie,...) c'est pourquoi la séance est en partie basée sur la connaissance des termes, dans le but de pouvoir échanger plus aisément sur le sujet et ainsi, de faciliter la communication entre collègues, avec les élèves et les familles et également, dans la vie de tous les jours. La séance aborde également l'aspect biologique des thématiques de genre, nous parlons par exemple des personnes intersexes, celles-ci ne sont pas transgenres, mais l'idée est de parler du fait que la biologie ne classe pas toujours les humains dans la catégorie femme ou homme, mais que parfois, nous pouvons naître entre les deux. Parler des personnes intersexes permet également d'expliquer qu'une personne peut avoir une expression de genre qui ne correspond pas à son sexe, sans pour autant être une personne transgenre (par exemple, dans le cas d'une femme cisgenre intersexe qui produit de la testostérone et qui a donc des caractéristiques physiques dites masculines qui se développent comme la barbe). Lors de la séance, nous cherchons également à développer la culture globale des AED sur le sujet, c'est pourquoi nous expliquons les étapes possibles lors d'un parcours de transition, en expliquant bien sûr que chaque parcours est différent

et que les étapes de transition ne sont pas obligatoires pour être une femme ou un homme. Beaucoup d'AED exprimaient dans les questionnaires préliminaires l'idée que, lorsqu'une personne transgenre n'avait pas été opérée des parties génitales, elle était « une femme qui veut être un homme » ou « un homme qui veut être une femme ». Lors de la séance, l'idée était de légitimer la transidentité afin que les AED comprennent que c'est une réalité et, qu'une opération n'est pas nécessaire pour être homme ou femme. Développer la culture autour du sujet permet d'informer et donc de permettre aux AED de mieux comprendre ce qu'est vraiment la transidentité, c'est également pour cela que nous avons exposé une étude médicale lors de la séance. Cette étude exprimait le fait que la connectivité fonctionnelle d'un adolescent transgenre (assigné femme à la naissance mais dont l'identité de genre est masculine) était plus proche de celle d'un adolescent cisgenre que d'une adolescente cisgenre, ainsi, un homme transgenre, bien qu'il ai été assigné femme à la naissance possède des caractéristiques cérébrales masculines, il en est de même pour les adolescentes transgenres donc la connectivité fonctionnelle est plus proche de celle d'une femme cisgenre que d'un homme cisgenre. L'idée est encore de favoriser la compréhension du sujet et, d'éviter des comportement transphobes de la part des AED en leur faisant comprendre la réalité de la transidentité.

La séance se poursuit avec quelques données statistiques sur la transphobie subie au quotidien par les personnes transgenres, nous présentons des données impactantes dans le cadre familial, dans la société, mais aussi à l'école où nous abordons les violences subies de la part des élèves mais aussi des personnels éducatifs. L'objectif de cette partie est de permettre aux AED de se rendre compte des souffrances subies par ces personnes et donc, de la nécessité d'agir favorablement pour les réduire dans la sphère scolaire.

Pour terminer la séance, nous avons parlé des obligations et, des devoirs des personnels éducatifs par rapport à cette thématique en nous appuyant sur la circulaire de 2021 relative aux questions de genre. L'objectif de cette partie était de montrer le cadre réglementaire qui encadre l'ensemble des personnels et notamment les assistants d'éducation afin qu'ils comprennent que, s'ils ne sont pas privés d'un avis personnel, parfois négatif qui n'engage qu'eux, ils ne sont pas exemptés de respecter la circulaire et donc, d'agir en faveur du bien-être des élèves transgenre. Comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, cette circulaire possède un paradoxe : l'obligation de nommer et genrer un élève transgenre comme il le désire seulement si l'accord des parents est donné, or, nous avons vu que nombreux sont les parents qui s'opposent à cela. Lors des séances, nous débattons ensemble sur ce fait et la contradiction d'une circulaire pourtant officielle permet de questionner ensemble la primauté du bien-être au détriment du respect de la circulaire ou inversement. Afin de donner des pistes de réflexion, nous expliquons

aux AED que le rectorat de Côte d'or a répondu à cette question en affirmant que le bien-être de l'élève prime et que, s'il est impossible de changer les prénoms et pronoms à l'écrit sans l'accord des parents, rien n'interdit de les employer à l'oral. En agissant ainsi, nous respectons la circulaire tout en respectant le bien-être de l'élève. Apporter cette réponse du rectorat aux AED leur permettra d'adopter des comportements favorables au bien-être sans craindre de ne pas respecter le cadre réglementaire.

La séance se termine par une liste de comportements à adopter et à proscrire afin de leur donner des pistes d'actions à appliquer dans le cadre de leurs missions. Nous leur donnons également des associations et organismes spécialisés pour qu'ils puissent poursuivre leur réflexion et également, diriger les élèves ou les familles qui souhaiteraient contacter des professionnels.

3. Le questionnaire final pour évaluer l'impact de la séance d'information.

Un questionnaire à l'image du premier sera donné aux personnels ayant assisté à la séance, ainsi, nous pourrons observer les éventuelles évolutions dans les connaissances et les comportements des personnels éducatifs. Lors du questionnaire préliminaire, nous avons constaté qu'un certain nombre d'AED n'avaient pas pris le temps de répondre à toutes les questions, c'est pourquoi, nous avons décidé d'alléger le questionnaire final, dans le but d'avoir des réponses plus précises. Un comparatif pourra être fait entre le questionnaire préliminaire et le questionnaire final, et nous pourrons constater l'impact de la séance. Le second questionnaire nous permettra également de vérifier l'hypothèse 1 et 3 car, bien que nous ne puissions évaluer l'impact de la séance sur l'inclusion des élèves transgenres, nous pourrons observer par le biais des mises en situation présentes dans le questionnaire si, les personnels adoptent des comportements propices à l'inclusion de ces élèves qu'ils n'auraient pas adoptés avant la séance. Nous pourrons également voir s'ils ont une meilleure connaissance des enjeux et des problématiques liés au sujet.

Ce second questionnaire permettra également de demander le ressenti des personnels quant à la séance, nous pourrons ainsi savoir s'ils ont le sentiment que la séance a été utile et qu'elle leur servira dans leur pratique professionnelle.

Analyse des résultats

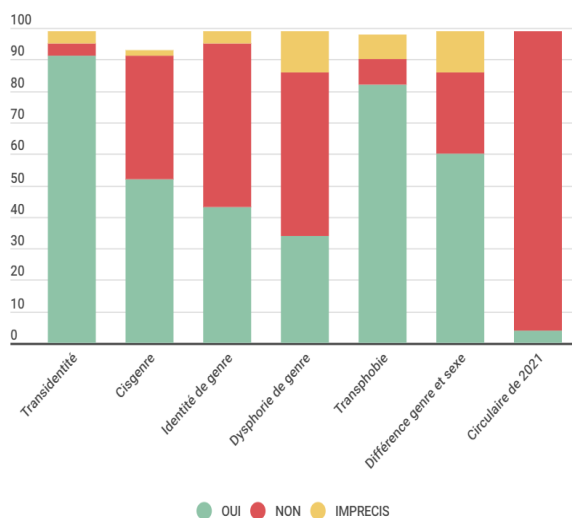
Pour rappel, cette étude s'inscrit dans un lycée polyvalent accueillant 2000 élèves de la 3^{ème} prépa métier aux études supérieures de niveau bac+3.

Les données sont extraites de deux questionnaires, le questionnaire préliminaire rempli avant la séance d'information sur le sujet de la transidentité et, le questionnaire final rempli après la séance. Le questionnaire préliminaire a été rempli par 22 AED et le questionnaire final par 16 AED. L'équipe de vie scolaire est composée de 33 AED n'ayant jamais eu de formation sur le sujet auparavant. Les questionnaires étant anonymes, certains n'ont jamais été rendus ce qui explique la différence entre le nombre de questionnaires étudiés et le nombre d'AED dans l'équipe de vie scolaire.

La première partie des questionnaires portaient sur les définitions des différents termes relatifs à la transidentité. On demandait aux AED s'ils connaissaient le terme, ils pouvaient répondre « oui » ou « non », en cas d'incertitudes, ils pouvaient également répondre « je pense que oui » ou « je pense que non ». Nous leur demandions ensuite de définir avec leurs mots le terme ou ce qu'il leur évoque afin de vérifier la justesse de leurs connaissances.

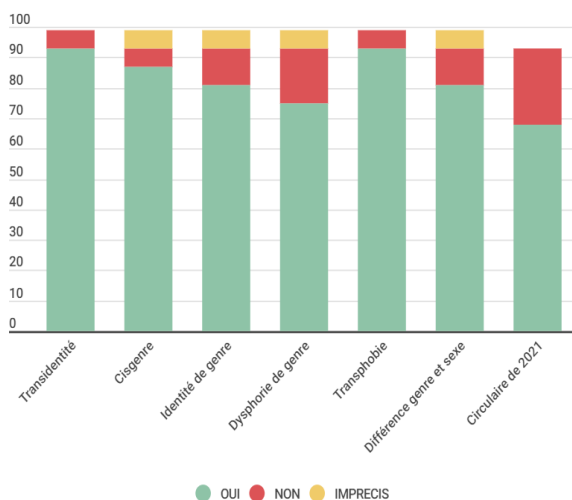
Certains AED étaient capables de définir clairement le terme, nous les avons classés dans la catégorie « oui », d'autre ne le connaissait pas ou donnaient des définitions fausses, ceux-ci étaient classés dans la catégorie « non ». Nous avons choisi de classer certains AED dans la catégorie « imprécis », car certains pensaient connaître le terme mais donnaient des définitions incomplètes ou avec quelques éléments incorrects parmi des éléments justes. Dans cette partie, nous leur avons également demandé s'ils connaissaient la circulaire de 2021 et par conséquent le cadre réglementaire de la prise en charge des questions de genre en EPLE. Dans le questionnaire préliminaire, nous leur demandions s'ils connaissaient la circulaire et s'ils l'avaient lu, tandis que dans le questionnaire final, nous demandions par une question ouverte, quelles étaient les règles annoncées dans la circulaire.

Connaissance des termes et de la circulaire - Questionnaire préliminaire



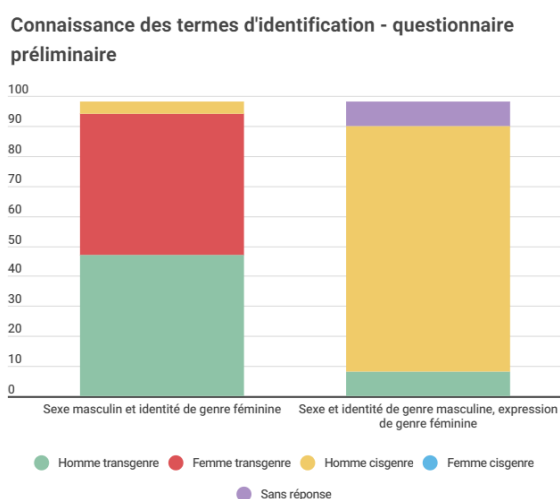
D’après les questionnaires préliminaires, les AED connaissent pour la plupart, le terme transidentité ainsi que le terme transphobie, terme qu’on entend régulièrement dans la sphère publique. Cependant, lorsque l’on utilise des termes plus complexes tels que cisgenre, dysphorie ou identité de genre, ils sont plus de la moitié à ne pas connaître les termes. Différencier genre et sexe, est un raisonnement largement utilisé lorsqu’on parle de transidentité, les AED sont 60 % à savoir différencier les deux. En ce qui concerne la circulaire, la totalité de l’équipe excepté un AED n’en a pas connaissance. Nous pouvons en conclure qu’avant la séance, les AED connaissent pour la plupart l’existence de la transidentité et la définition de ce terme, cependant, ils n’ont pas connaissance du vocabulaire lié au sujet et ne connaissent pas le cadre réglementaire de la prise en charge des identités de genre en établissement scolaire.

Connaissance des termes et de la circulaire - Questionnaire Final



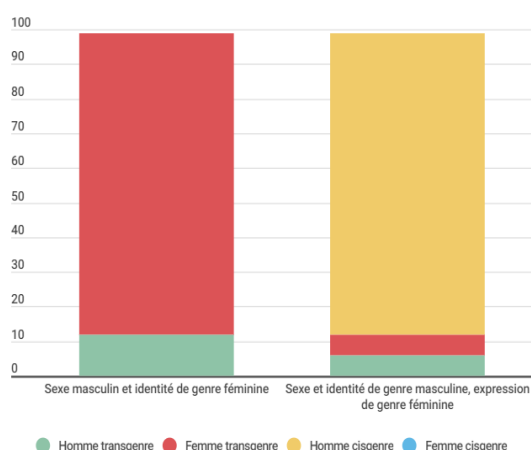
D'après le questionnaire final, il y a une amélioration des connaissances des AED concernant le vocabulaire lié à la transidentité notamment en ce qui concerne les termes peu connus et plus complexes comme dysphorie, identité de genre en encore cisgenre. Les AED sont 68,7 % à connaître la circulaire et par conséquent le cadre réglementaire de la prise en charge des identités de genre en établissement scolaire tandis qu'ils étaient environ 4,5 % à le connaître avant la séance.

Les questionnaires se poursuivent avec des questions permettant d'identifier des personnes transgenres ou cisgenres. L'objectif est de voir s'ils associent les personnes aux termes appropriés. Les cas présentés dans les questions étaient en premier lieu une femme transgenre avec la description d'une personne née avec un pénis qui souhaitait être genrée au féminin. En second lieu, nous présentions un homme cisgenre qui adopte une expression de genre dite féminine avec des vêtements et du maquillage. Dans les deux situations, les AED devaient choisir parmi quatre termes celui qui était approprié pour la personne décrite : homme transgenre, femme transgenre, homme cisgenre ou femme cisgenre.



Lors du questionnaire préliminaire, la majorité des AED (82,6 %) ont été capables de reconnaître une personne cisgenre, et ce, malgré le fait qu'ils ne sont que 52,2 % à connaître le terme. Cependant, en ce qui concerne les personnes transgenres, ils sont environ la moitié à se tromper puisqu'ils ont tendance à inverser « Femme trans » et « Homme trans ».

Connaissance des termes d'identification - questionnaire final



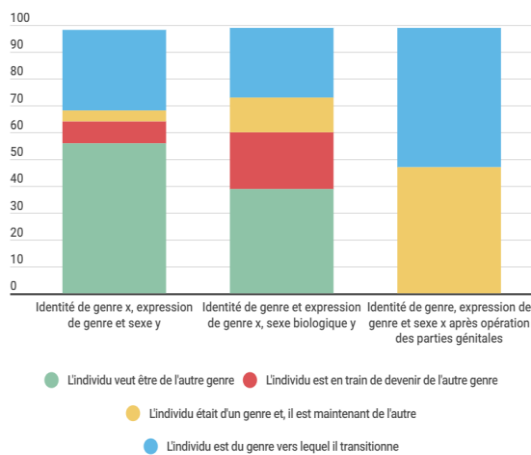
Lors du questionnaire final, ils sont 87,2 % à utiliser les bons termes pour identifier une personne transgenre ou une personne cisgenre.

La suite des questionnaires se composent de situations dont l'objectif est de repérer la manière dont les AED considèrent une personne transgenre. S'ils les considèrent comme appartenant à leur identité de genre ressenti, à leur sexe biologique ou à leur expression de genre. Ainsi, admettons qu'une personne ai été assignée Y à la naissance, nous souhaitons voir si l'identité de genre X suffit à ce que les AED la considère comme appartenant au genre X ou si, pour les considérer ainsi, ils estiment que la personne doit avoir une expression de genre X et/ou une modification des parties génitales vers un sexe X.

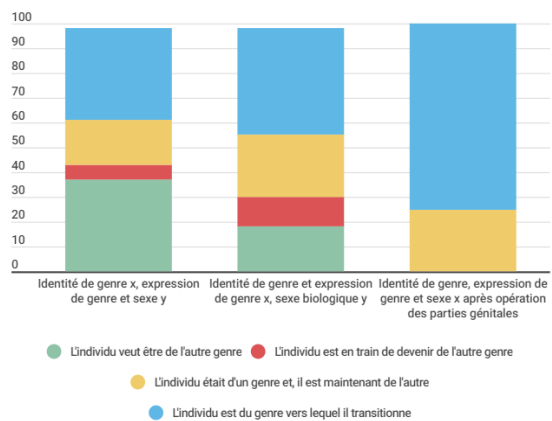
Pour se faire nous avons présenté 3 situations, à chaque fois on considère une personne ayant été assignée Y à la naissance mais se ressentant appartenir au genre X. Dans la première situation cette personne adopte l'expression de genre de son sexe biologique, dans la seconde situation elle adopte l'expression de genre de son genre ressenti et dans la dernière situation elle adopte l'expression de genre de son genre ressenti et a également subi une opération des parties génitales afin d'avoir un sexe de type X.

Lors de chaque situation, nous demandons aux AED s'ils considèrent la personne comme étant du genre Y (souhaitant être X ou en train de devenir X) où comme étant du genre X (anciennement Y ou comme ayant toujours été X). Les AED devaient donc choisir entre les 4 réponses, un choix qui nous permettait de voir s'ils considéraient la personne comme X ou Y.

Considération d'une personne transgenre comme appartenant au genre ressenti - questionnaire préliminaire



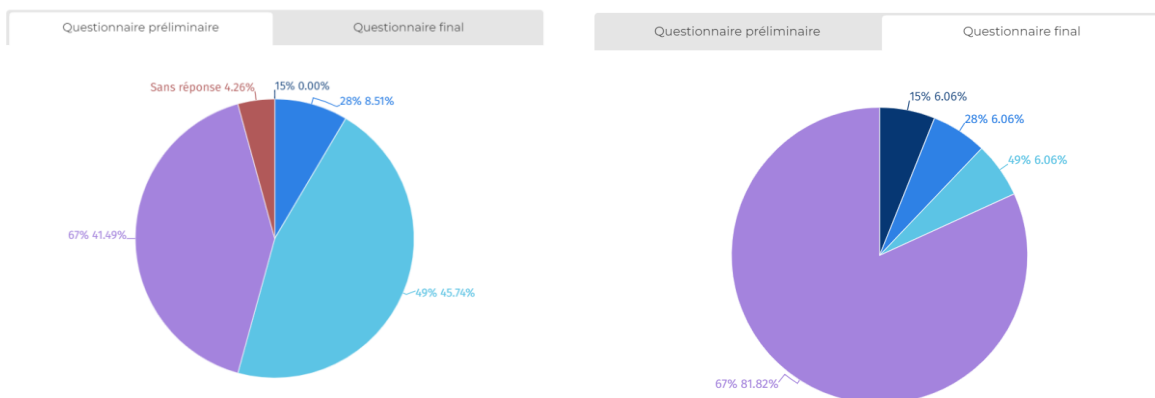
Considération d'une personne transgenre comme appartenant au genre ressenti - questionnaire final



Lors du questionnaire préliminaire, les AED étaient plus du 60 % à penser qu'une personne transgenre n'était pas du genre vers lequel elle transitionne tant qu'une opération des parties génitales n'avait pas été effectuée, ils sont cependant 100 % à considérer une personne transgenre opérée comme appartenant à son identité de genre ressentie. L'expression de genre n'influence que légèrement les résultats, que ce soit dans le questionnaire préliminaire comme dans le questionnaire final.

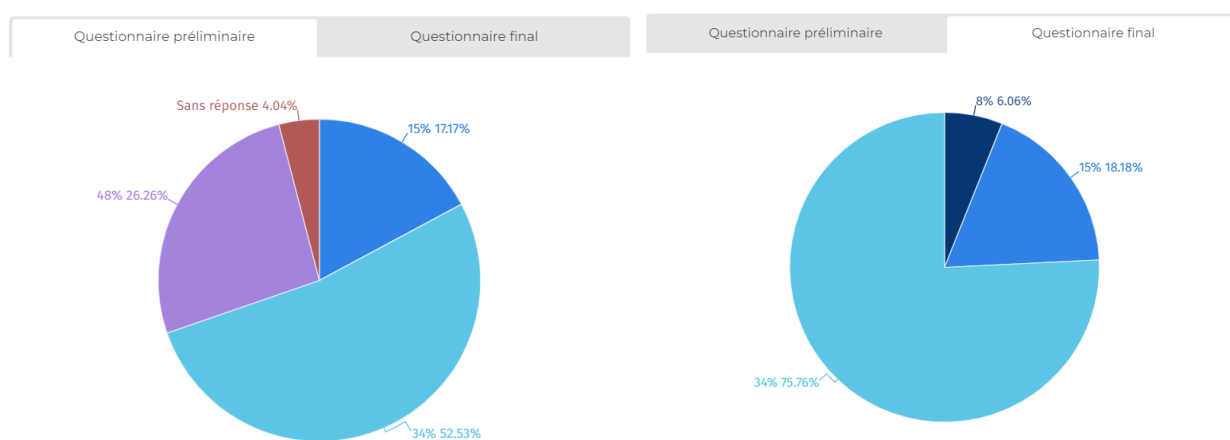
Dans le questionnaire final, les AED sont plus nombreux à considérer un individu transgenre comme appartenant à son genre ressenti, et ce, même sans opération des parties génitales. Il y a cependant une différence qui persiste entre les personnes transgenres opérées et celles qui ne le sont pas dans le ressenti des AED.

A la question « A votre avis, en 2017, quel pourcentage des personnes transgenres entre 16 et 26 ans avaient déjà pensé au suicide ? » les AED avaient le choix entre 4 réponses, 15%, 28%, 49% et 67%. La bonne réponse étant 67 %.



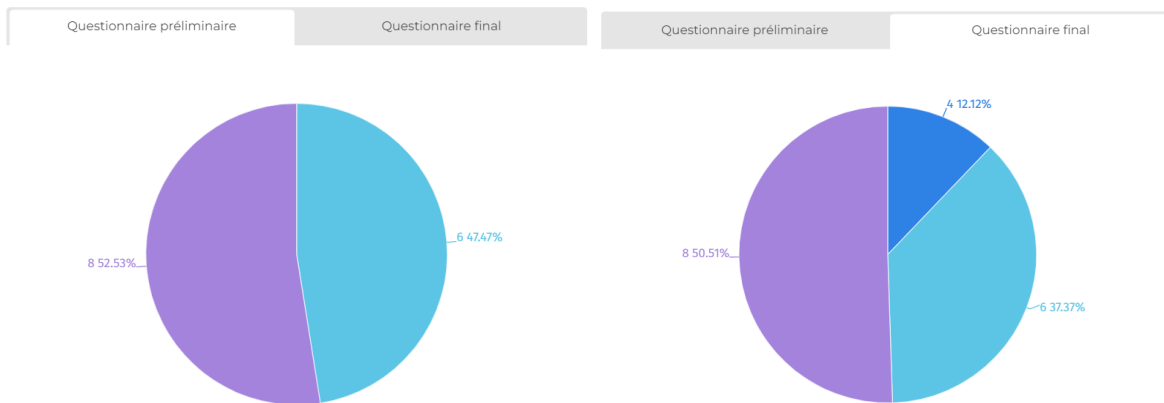
Lors du questionnaire préliminaire, ils sont plus de la moitié à sous-estimer les résultats puisqu'ils ne sont que 41,5 % à avoir donné la bonne réponse, lors du questionnaire final, ils sont 81,8 % environ à avoir donné la bonne réponse.

A la question « Quel pourcentage de ces jeunes ont déjà fait une ou plusieurs tentatives de suicide ? » Les AED avaient le choix entre 8 %, 15 %, 34 % et 48 %, la bonne réponse étant 34 %.



Lors du questionnaire préliminaire, environ 26 % des AED ont surestimé ce taux, tandis que lors du questionnaire final, aucun ne l'a fait. Ils étaient environ 52,5 % à avoir la bonne réponse lors du questionnaire préliminaire et ils étaient 75,76 % à l'avoir lors du questionnaire final.

A la question « Selon vous, sur 10 mineurs transgenres, combien ont une expérience négative de l'école ? » Les AED pouvaient répondre 2, 4, 6 ou 8 la bonne réponse étant 8.



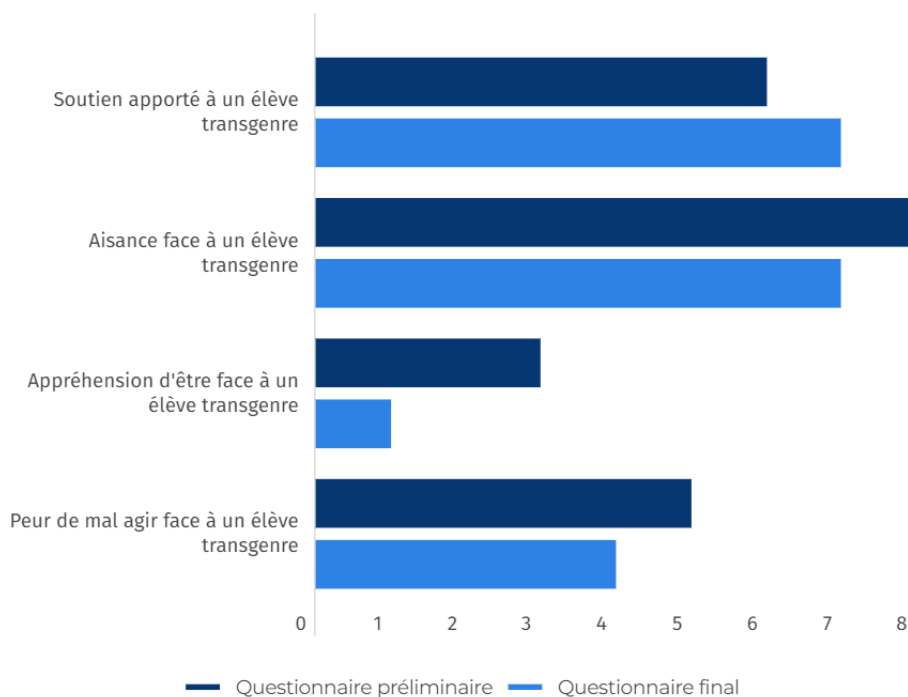
Lors du questionnaire préliminaire, 100 % des AED ont conscience que l'école représente une expérience négative pour la majorité des élèves trans, cependant, 52,2 % pensent que cela concerne 8 élèves sur 10, les autres ne voient pas cela s'appliquer à autant de jeunes et pensent que cela concerne 6 élèves sur 10.

Lors du questionnaire final, c'est 50,5 % des AED qui ont la bonne réponse, les autres ont plus largement sous-estimé cette donnée.

De manière générale, les AED ont une meilleure connaissance de la souffrance vécue par les personnes transgenres lors du questionnaire final, cependant, il y a toujours une large partie des AED qui sous-estiment cette souffrance et notamment, la responsabilité de l'école vis-à-vis de celle-ci.

La suite des questionnaires comprenaient des échelles de Likert afin de permettre aux AED de prendre position sur leur rapport à la transidentité dans le cadre de leurs missions. Ils pouvaient ainsi se positionner de 1 à 10 sur divers sujets : le soutien qu'ils peuvent apporter à un élève transgenre, l'aisance qu'ils ont face à un élève transgenre, l'appréhension qu'ils ont à être face à un élève transgenre et enfin la peur de mal agir face à un élève transgenre.

Les variables ordinales étant sur une échelle de Likert allant de 1 à 10, nous pouvons les traiter de manière continue, nous avons donc fait des moyennes des résultats obtenus pour les questionnaires préliminaires et les questionnaires finaux.



En moyenne, les AED estiment être capables d’apporter plus de soutien aux élèves transgenres lors des questionnaires finaux que lors des questionnaires préliminaires, ils appréhendent moins et craignent moins de mal agir, cependant, on remarque que les AED étaient plus à l’aise avec les élèves transgenres lors du questionnaire préliminaire.

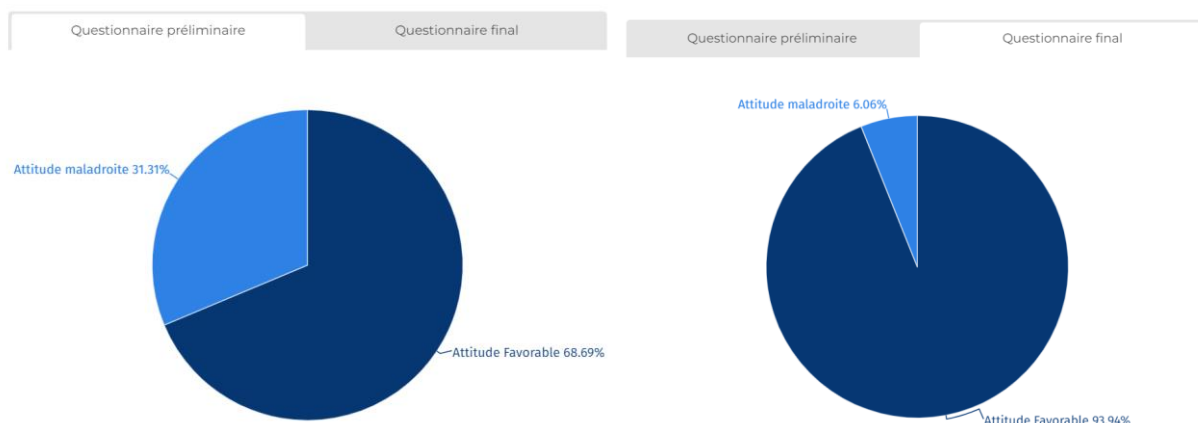
Dans le cadre des questionnaires, nous cherchons à voir si les AED ont des attitudes professionnelles qui sont favorables à l’inclusion et au bien-être des élèves transgenre, pour ce faire nous leur avons exposé une situation professionnelle avec des questions ouvertes pour connaître leur ressenti de façon plus précise vis-à-vis de la situation. Les réponses données nous permettent de classer les AED en deux catégories : attitude favorable et attitude maladroite. D’après la revue de la littérature de ce mémoire, nous pouvons affirmer que pour favoriser le bien-être des élèves transgenre, il est primordial d’accepter de genrer l’élève comme il le souhaite et de l’appeler par le prénom choisi. La circulaire de 2021 relative à la prise en charge des identités de genre en établissement scolaire exprime l’idée que les personnels éducatifs doivent apporter écoute et bienveillance à ces élèves, sans les juger et en les accompagnant. C’est à partir de ces éléments que nous avons pu classer les AED dans les différentes catégories.

Les AED classés dans « attitude favorable » sont ceux qui expriment clairement des idées propices au bien-être de l’élève. Ils disent qu’ils acceptent de genrer l’élève comme celui-ci le souhaite, ils apportent soutien et écoute à l’élève et, reprennent les autres personnels éducatifs lorsque ceux-ci genrent mal l’élève.

Les AED classés dans la catégorie « attitude maladroite » sont ceux qui, bien qu’ils disent accepter

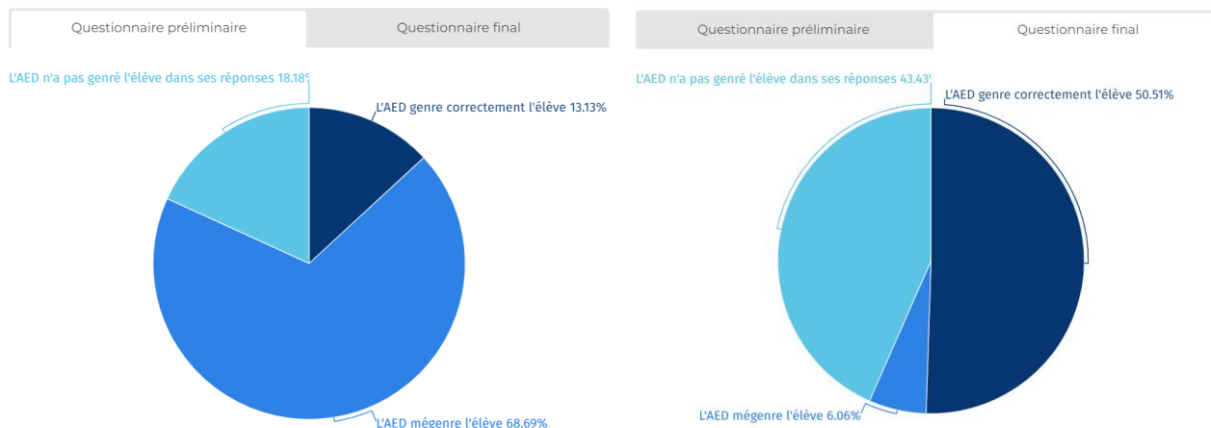
la transidentité et les prénoms et pronoms de l'élève vont, par manque de connaissance, commettre des maladresses. Ils vont par exemple émettre un jugement personnel sur la situation de l'élève, parler d'effet de mode ou encore ne pas agir pour l'élève.

Après l'étude de l'ensemble des questionnaires, aucun AED n'a exprimé un rejet de l'élève ou un refus de genrer l'élève comme il le souhaite, c'est pourquoi, aucun AED n'est classé dans une catégorie d'attitude non-favorable.



Nous pouvons observer que lors du questionnaire préliminaire, environ 31,3 % des AED ont une attitude maladroite vis-à-vis des élèves transgenres, cette donnée chute à 6 % environ lors du questionnaire final.

Dans un second temps, nous avons étudié les mêmes réponses que dans la partie précédente, mais en observant la manière dont les AED genraient l'élève transgenre dans la situation donnée. En effet, même si tous ont exprimé l'idée qu'ils acceptaient la transidentité, certains mégenrent l'élève dans leurs réponses ce qui laisse penser que sur le terrain, il n'appliquerait pas nécessairement les actions qu'ils ont affirmés appliquer dans leurs réponses.



Lors du questionnaire préliminaire, environ 68,9 % des AED mégenrent l'élève lors de leurs réponses, tandis que lors du questionnaire final, cette donnée diminue à 6 % des AED. Les AED qui genrent correctement l'élève lors du questionnaire préliminaire sont 13,1% environ tandis que lors du questionnaire final ils sont 50,5% environ. La part d'AED qui ne genrent pas l'élève dans leurs réponses a largement augmenté, passant de 18,2% environ lors du questionnaire préliminaire à 43,4% lors du questionnaire final.

Discussion

À la suite de l'analyse de nos résultats, nous allons pouvoir comparer ceux-ci aux apports théoriques de revue de la littérature, nous pourrons ensuite vérifier nos hypothèses et répondre à notre problématique.

La première hypothèse est la suivante : une formation des personnels éducatifs sur les problématiques liées à la transidentité des adolescents permet de favoriser l'inclusion des élèves transgenres.

Avant la séance, les AED étaient 40 % environ à considérer qu'une personne transgenre appartenait à son genre ressenti si elle n'avait pas été opérée des parties génitales.

Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, l'humain, soumis à la socialisation et aux stéréotypes de genre présents dans la société, est emmené à associer le sexe biologique et l'expression de genre à l'identité de genre de la personne. Cela peut en partie expliquer le fait que tous les AED considèrent une personne trans comme appartenant à son genre ressenti si celle-ci a été opérée des parties génitales tandis qu'ils restent un certain nombre à les percevoir

comme appartenant à leur sexe biologique lorsqu'ils n'ont pas été opérés. Cela peut également expliquer le fait qu'avant la séance, ils sont nombreux à confondre les termes « femme trans » et « homme trans », en effet, si leur inconscient les pousse à considérer une femme trans comme un homme avant tout, alors il semble normal qu'ils pensent appeler cette personne « homme trans » et non « femme trans ».

D'après notre analyse de données, nous pouvons observer que les AED considèrent plus facilement une personne transgenre comme appartenant à son genre ressenti après la séance d'information. En effet, après la séance, 70 % des AED environ estiment qu'une personne transgenre appartient à son genre ressenti même sans opération des parties génitales, donnée qui s'élevait à 40 % avant la séance. Par ailleurs, les AED qui étaient 50 % environ à inverser « femme trans » et « homme trans » ne sont plus que 10 % après la séance.

On sait que l'opération des parties génitales n'est possible qu'à partir de 18 ans et, qu'elle n'est par ailleurs, pas une obligation lors d'un parcours de transition, par conséquent la majorité des élèves transgenres en EPLE ne sont pas opérés des organes génitaux. Il est donc important que les AED puissent considérer une personne transgenre non opérée des parties génitales comme appartenant réellement à son genre ressenti pour pouvoir adopter avec elle, une attitude propice au bien-être, à la compréhension et à l'écoute le tout en l'absence de jugement.

Les échelles de Likert nous permettent de voir que les AED se sentent plus aptes à apporter leur soutien aux élèves transgenres après la séance d'information, ils sentent également moins d'appréhension et moins de crainte de mal agir s'ils sont face à un élève transgenre. Nous pouvons par ailleurs souligner que les AED se sentent moins à l'aise lorsqu'ils sont confrontés à des élèves transgenres après la séance. Nous pouvons imaginer que la prise en compte des enjeux et de l'importance de l'adoption de la bonne attitude peut être à l'origine de cette perte d'aisance face à ces jeunes. Néanmoins, la séance ayant permis aux AED de mieux connaître les enjeux liés à la transidentité leur permettra d'adopter une prise en charge moins maladroite, et ce, malgré le fait qu'ils se sentent moins à l'aise.

D'après les mises en situation, nous pouvons constater que la part des AED ayant une attitude favorable au bien-être a augmenté, passant de 68,7 % à 93,9 %. Les réponses données par les AED sont donc plus favorables au bien-être après la séance.

La transidentité étant sujette à de nombreux débats dans la sphère publique, les questionnaires pouvaient être soumis à un biais de désirabilité sociale, en effet, les AED expliquent adopter des attitudes favorables au bien-être dans les questionnaires tandis que sur le terrain, ils ne le feraient pas nécessairement. Cela s'explique notamment par le fait que de manière générale, les personnes

ont tendance à genrer naturellement de la mauvaise façon les personnes transgenres à cause des stéréotypes de genre et de l'éducation genrée dont nous bénéficions. Nous pouvons nous référer à la revue de la littérature « Il est difficile pour une personne transgenre d'évoluer dans une société qui est profondément genrée et où les parents pratiquent pour l'immense majorité, une éducation genrée » (Chiland, 2014). Ainsi, les AED pourraient affirmer qu'ils acceptent d'utiliser les bons pronoms et prénoms, cela ne se traduira pas forcément dans la réalité.

C'est dans le but de limiter ce biais que nous avons apporté une attention particulière à la manière dont les AED genraient l'élève réellement dans l'étude de cas et sans leur poser la question, cela nous permettait de relever le genre dans lequel ils considéraient l'élève, en évitant, dans la mesure du possible, ce biais de désirabilité. Relever la manière dont ils genrent les élèves transgenres sans qu'on ne leur pose la question directement nous permet d'observer les barrières psychologiques et habituelles qui existent chez eux et qui pourraient influencer leur manière d'agir.

Nous avons noté dans la revue de la littérature que l'usage du bon prénom et des bons pronoms est l'élément le plus important pour agir en faveur du bien-être, c'est pourquoi, c'était un élément important à relever dans nos questionnaires. « Une étude a montré que la réussite du traitement hormonal repose pour beaucoup sur le soutien de l'entourage et la réalisation d'une transition sociale concomitante, qui passe notamment par le choix et l'usage d'un prénom correspondant au genre souhaité. » (Le Pennec, 2022).

D'après nos résultats, la part d'AED qui mégenrent les élèves transgenres a largement diminué passant de 68,7% lors du questionnaire préliminaire à 6,7% environ, nous pouvons cependant nuancer ce résultat puisque la part d'AED à ne pas genrer l'élève dans leurs réponses est passé de 18,18% environ à 43,43% environ, nous pouvons donc imaginer qu'un certain nombre d'AED ont veillés à ne pas genrer l'élève pour ne pas avoir à le mégenrer ou à le genrer correctement. Cette attitude pourrait de nouveau relever d'un biais de désirabilité sociale avec le souhait de ne pas montrer qu'ils mégenrent les élèves par exemple.

Ces données nous permettent néanmoins de constater que la séance d'information a permis aux AED d'avoir une attitude plus favorable au bien-être et à l'inclusion des élèves transgenres dans le cadre de leurs missions. Ils considèrent plus facilement une personne transgenre comme appartenant à son genre ressenti et ce, même sans opération des parties génitales, ils mégenrent moins les élèves et adoptent une attitude plus favorable à leur bien-être. De plus, leur connaissance du cadre réglementaire étant plus importante après la séance, ils pourront agir en conséquence. Nous pouvons valider l'hypothèse affirmant qu'une formation permet aux personnels éducatifs d'agir favorablement pour l'inclusion et le bien-être des adolescents

transgenres, en nuancant le propos et en rappelant que le biais de désirabilité sociale peut être présent et également, qu'un certain nombre d'AED n'ont pas rendu le questionnaire. Nous pouvons donc imaginer qu'un manque d'engagement de la part de certains AED a pu influencer nos résultats positivement.

La seconde hypothèse est qu'il y a une méconnaissance des personnels éducatifs au sujet de la transidentité.

D'après la revue de la littérature, nous savons qu'en EPLE, avant la circulaire de 2021, il n'y avait rien pour indiquer aux personnels comment agir avec les jeunes trans, ce qui démontre encore l'intérêt très récent porté à leur inclusion. Cette circulaire s'adressant aux personnels éducatifs explique l'importance de l'inclusion des adolescents hétérogènes au sein des EPLE. Cette circulaire propose 3 axes aux personnels éducatifs, dont les deux premiers sont le fait que les personnels éducatifs doivent comprendre les réalités et la diversité des situations de transidentité, et la nécessité de savoir répondre à la situation des élèves transgenres notamment en les accompagnant dans leur parcours de transition, en étant à leur écoute, mais aussi à l'écoute des familles. Le cadre réglementaire indique donc aux personnels éducatifs qu'il y a une nécessité de connaître le sujet et d'être en mesure d'accompagner les adolescents transgenres dans leur parcours de transition. C'est pourquoi nous avons souhaité, via notre questionnaire préliminaire, constater si les membres de l'équipe de vie scolaire manquaient, où non, de connaissances sur le sujet. Pour ce faire, nous les avons questionnés sur les définitions des termes liés au sujet, ainsi que sur leur connaissance du cadre réglementaire et notamment de la circulaire de 2021.

Nos résultats nous montrent que les AED sont 90 % à connaître le terme transidentité et à savoir ce qu'il signifie, ainsi, nous pouvons imaginer que dans la majorité des cas, un élève qui viendrait parler à un assistant d'éducation de transidentité serait écouté par une personne sachant le cœur du propos. La revue de la littérature nous a montré que la transidentité était grandement abordée dans les médias et, d'après Isabelle Gravillon, les situations de transidentité sont plus largement médiatisées, bien qu'elles ne soient pas plus nombreuses qu'avant. Cela pourrait expliquer le fait que dorénavant, la transidentité n'est plus méconnue de la population et que, par conséquent, c'est un terme connu de la plupart des AED. Le terme transphobie est également connu de 82 % des AED, l'étymologie du mot peut nous permettre d'imaginer que beaucoup ont pu deviner le sens du mot même s'ils ne le connaissaient pas avant. En effet le terme ressemblant fortement au terme « homophobie » qui désigne la haine et le rejet envers les personnes homosexuelles est très connu est utilisé, par conséquent, il est facile d'associer le terme transphobie à la haine et au rejet envers les personnes trans.

Les autres termes sont moins connus des AED, le terme cisgenre est connu de la moitié d'entre eux et le terme identité de genre de 43 %. Cela peut démontrer d'une certaine méconnaissance du sujet, car connaître l'identité de genre permet de la différencier du sexe biologique et donc de comprendre ce qu'est réellement la transidentité. Cette même idée peut être illustrée par le fait que 60 % des AED savent différencier le sexe du genre. Nous pouvons en déduire que si les AED savent en surface ce qu'est une personne transgenre, c'est-à-dire une personne se sentant appartenir à un genre différent de celui de sa naissance, ils ne sont pas si nombreux à connaître de façon plus précise ce que signifie la transidentité, notamment le fait que sexe biologique représente l'appareil génital et que celui-ci nous assigne vers un genre donné à la naissance, mais que le genre ou l'identité de genre ressentie peut être différente. Le terme dysphorie de genre n'est connu que de 35 % des AED environ ce qui peut nous questionner sur la méconnaissance pour les personnels éducatifs. La dysphorie de genre désigne la souffrance sentie par les personnes transgenre et, d'après la revue de la littérature, cette souffrance est très présente pour les adolescents dans la famille, dans la société, mais également à l'école. La méconnaissance des personnels éducatifs à propos de la souffrance vécue par les adolescents transgenre peut également se traduire par l'analyse des données des questions relatives à ce sujet. En effet, 52 % des AED ont conscience que c'est 67 % des adolescents transgenre de 16 à 26 ans qui ont déjà pensé au suicide, les autres sous-estiment ce chiffre. En ce qui concerne la place de l'école dans cette souffrance, les AED ont bien conscience que la plupart des élèves transgenres ont une expérience négative de l'école mais, ils sont encore 47,5 % à penser que les élèves transgenres ne sont que 60 % à avoir vécu cette expérience négative, or, ils sont 80 %.

Le cadre réglementaire est très important pour les personnels éducatifs puisqu'il indique la manière dont ils doivent agir dans le cadre de leurs missions. En l'occurrence, seulement 4,3 % des AED connaissent la circulaire et l'ont lu.

Ces différents points dans l'analyse de nos données nous permettent de comprendre qu'il y a une certaine part de méconnaissance du sujet de la transidentité par les personnels éducatifs notamment dans la perception de la réalité et des enjeux de celle-ci, mais aussi dans la méconnaissance du cadre réglementaire qui devrait leur apporter des connaissances concernant la procédure à suivre. Nous pouvons ainsi valider notre seconde hypothèse en gardant à l'esprit que la majorité des AED connaissent en partie le sujet, mais n'ont pas de connaissances approfondies sur celui-ci.

La troisième hypothèse est qu'une formation des personnels éducatifs permet une meilleure connaissance des problématiques et des enjeux liés à la transidentité. Si nous avons constaté

qu'avant la séance, les AED avaient une certaine méconnaissance du sujet, nous pouvons analyser nos données pour évaluer les changements après notre séance d'information. Concernant les termes transidentité et transphobie déjà largement connus des AED avant la séance, il n'y a pas de progression notable puisqu'après la séance, ils sont 92 % environ à connaître ces deux termes. Nous pouvons par ailleurs constater qu'après la séance, 82 % des AED sont capables de différencier sexe et genre et que 80 % savent définir l'identité de genre, nous pouvons donc observer une large augmentation des connaissances des AED vis-à-vis de ces termes, cela démontre une plus vaste compréhension des réalités de la transidentité et des questions de genre en général. Le terme dysphorie de genre et les données statistiques sont également plus connues des AED. En effet, après la séance, 75 % des AED savent définir la dysphorie de genre tandis qu'ils sont environ 77 % à avoir conscience de la proportion d'élèves transgenres à souffrir d'idées suicidaires. Cela montre que les AED ont davantage pris conscience de la souffrance des adolescents transgenres et donc des enjeux liés à l'inclusion de ceux-ci. Nous avons vu dans la revue de la littérature que la formation des personnels éducatif était nécessaire à une meilleure inclusion des élèves transgenres.

« Aujourd'hui, les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation ont pour mission de préparer les futurs personnels éducatifs à être compétents dans tous les domaines liés à leur métier, y compris la prise en compte de la diversité des élèves, en effet, ils sont formés à l'égalité entre les hommes et les femmes et, à la lutte contre les discriminations. (Salle, 2014) Dans ce contexte, la question de la transidentité devrait figurer dans les programmes de formation, afin de sensibiliser les étudiants aux besoins des personnes transgenres, de leur transmettre des stratégies pour construire un environnement scolaire inclusif pour tous,...

L'analyse de nos données peut confirmer cette information puisque la séance a permis aux AED d'avoir une plus vaste connaissance du sujet, des termes et des enjeux liés à la transidentité. Ils sont également 68 % à connaître la circulaire de 2021 et donc le cadre réglementaire qui encadre leurs missions. Ainsi, nous pouvons confirmer notre 3^{ème} hypothèse puisqu'une séance d'information permet une meilleur connaissance des enjeux et des problématiques liés à la transidentité.

Pour rappel, notre problématique était « Dans quelles mesures la formation des personnels éducatifs aux problématiques liées à la transidentité est-elle nécessaire dans les établissements scolaires du second degré ? »

La mise en place de ce protocole nous a permis d'observer les besoins de formations en matière de transidentité dans le lycée, nous avons également tenté d'y remédier en proposant une séance aux assistants d'éducation. En tant que future CPE, il est de nos missions d'assurer la formation

des personnels de vie scolaire et, les former aux thématiques des questions de genre en EPLE est nécessaire non seulement pour favoriser l'inclusion d'élèves hétérogènes en établissement scolaire, mais aussi pour un partage des mêmes valeurs de tolérance et de solidarité pour l'ensemble des personnels éducatifs. Valeurs qu'il sera ensuite possible d'étendre à l'ensemble de la communauté et notamment aux élèves et aux parents, dans l'objectif de favoriser le vivre-ensemble et ainsi, de participer à l'amélioration du climat scolaire.

Conclusion

Pour conclure ce mémoire, nous allons évoquer les différentes conclusions que nous avons pu tirer de ce travail de recherche.

Premièrement, la revue de la littérature nous a permis d'expliquer les notions d'adolescence et de transidentité, des notions qui pourront nous être utiles en tant que conseillère principale d'éducation, lorsque nous serons en poste face à des élèves concernés qui auront besoin d'être compris et soutenus. Nous avons pu constater que la transphobie était encore très présente dans la société, mais aussi à l'école, et ce, malgré la circulaire de 2021. Nous avons pu relever une nécessité de former les personnels éducatifs à ces problématiques, car la transidentité étant source d'une grande souffrance, il est important de la prendre en charge à l'école pour limiter les violences, les discriminations, mais aussi les conduites à risque liées à ces souffrances.

Les recherches que nous avons étudiés nous permettrons de savoir agir si la situation se présente à nous. Mettre en place ce protocole dans un EPLE nous a apporté différentes compétences pour notre future carrière de CPE. D'après la circulaire de 2015 relative aux missions du conseiller principal d'éducation, celui-ci doit repérer les besoins de formation des personnels de vie scolaire et leur proposer des formations adaptées. C'est ce que nous avons pu réaliser dans le cadre de ce protocole lors duquel nous avons développé des compétences de gestion d'équipe, mais également d'expression orale lors des séances proposées à l'ensemble des AED, ainsi que dans la création de séance de formation.

D'après le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, le CPE ainsi que l'ensemble des personnels éducatifs doivent prendre en compte la diversité des élèves et doivent agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. D'après ce même référentiel, le CPE doit plus particulièrement accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif. La rédaction de ce mémoire et la mise en place du protocole nous ont permis de travailler ces différentes compétences, et cela nous sera utile lors de notre future

carrière. En effet, les connaissances que nous avons acquises sur le thème de la transidentité, nous permettrons d'agir favorablement pour le bien-être et l'inclusion de nos élèves transgenres dans nos futurs établissements. Nous pourrions les accompagner dans leur parcours de transition, leur apporter l'écoute dont ils ont besoin pour eux ainsi que pour leurs familles, nous pourrions également participer à la formation de l'équipe de vie scolaire sur cette thématique ainsi qu'à la sensibilisation de nos élèves dans le cadre du parcours éducatifs citoyen et dans le cadre de la transmission de valeurs fondamentales de solidarité, de tolérance et d'égalité.

Notre mémoire à plusieurs limites, nous pouvons parler du fait qu'il s'adressait aux personnels de vie scolaire qui n'ont pas reçu de formation antérieure à leur expérience au lycée. En effet, un assistant d'éducation peut exercer dès 18 ans et sous conditions d'être détenteur d'un baccalauréat, par conséquent, ils peuvent exercer sans avoir de formation dans le domaine éducatif. Cela peut être une limite, car nous ne pouvons pas savoir si les résultats auraient été les mêmes si le protocole s'adressait aux autres personnels d'éducation comme les personnels enseignants ou de direction. La méconnaissance perçue dans le cadre de notre recherche peut être donc influencée par le statut particulier des assistants d'éducation.

Nous pouvons également parler du manque d'investissement des AED dans le cadre de ce mémoire, en effet, lors du questionnaire préliminaire, 33 questionnaires ont été distribués et parmi eux, 22 ont été remplis. Pour le questionnaire final, ils n'ont été distribués qu'aux 26 AED ayant assisté à une séance, malgré cela seulement 16 ont été rendus. Outre le fait que le nombre faible de questionnaires ne nous permette pas de globaliser nos résultats à une plus large échelle, nous pouvons penser que les questionnaires rendus ne sont donnés que par des AED déjà intéressés et compréhensifs des identités de genre, par conséquent, on peut penser que des questionnaires dont les résultats auraient été moins favorables au bien-être n'ont jamais été rendus, ce qui aurait pu influencer nos données.

Pour poursuivre le travail de recherche, nous aurions pu étendre notre séance à une plus large part de la communauté éducative afin d'observer les différences en nous adressant à un échantillon plus formé, plus âgé et plus connaisseurs du public adolescent.

Nous pouvons également penser à proposer des séances de prévention pour les élèves, en effet, dans le cadre de ses missions, le CPE doit participer à l'éducation à la citoyenneté des élèves et, proposer des séances relatives aux thématiques de genre peut, favoriser la transmission de valeurs d'égalité et ainsi, agir favorablement pour l'inclusion et le bien-être des adolescents transgenres. Pour conclure, ce travail de recherche nous a donné des clés pour investir notre posture professionnelle future sur le sujet important qu'est la lutte contre les comportements transphobes

et l'inclusion de tous les élèves. Nous avons expérimenté un type de formation qui a fonctionné mais, qui a des limites. Nous pourrions poursuivre cette réflexion dans nos établissements futurs pour étendre ces sensibilisations à l'ensemble de la communauté éducative et ainsi, avancer ensemble vers une école plus inclusive et égalitaire.

Bibliographie

- Alessandrin, A. (2016). La transphobie en France : Insuffisance du droit et expériences de discrimination. *Cahiers du Genre*, 60(1), 193-212. <https://doi.org/10.3917/cdge.060.0193>
- Alessandrin, A. (2022). La prise en compte des élèves trans à l'école en France. *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 93(1), 229-244. <https://doi.org/10.3917/nresi.093.0229>
- Ambra, P., Laufer, L., & Da Silva Junior, N. (2018). Psychanalyse et normativité : La question cisgenre. *Cliniques méditerranéennes*, 97(1), 229-242. <https://doi.org/10.3917/cm.097.0229>
- Chambry, J. (2021). Articulation chez l'enfant et l'adolescent des notions de genre et sexualité au regard de la notion de transidentité. *Enfances & Psy*, 92(4), 41-50. <https://doi.org/10.3917/ep.092.0041>
- Chiland, C. (2014). La construction de l'identité de genre à l'adolescence. *Adolescence*, T. 32 1(1), 165-179. <https://doi.org/10.3917/ado.087.0165>
- Fassin, E. (2009). *Le sexe politique : Genre et sexualité au miroir transatlantique*.
- Goguel d'Allondans, Thierry & Jonathan, Nicolas. (2022). *Choisir son genre ? Identités sexuées et identités sexuelles à l'adolescence*. La chronique sociale.
- Gravillon, I. (2022). Pourquoi la question du genre agite-t-elle les adolescents ? *L'école des parents, hors-série(3)*, 8-13. <https://doi.org/10.3917/epar.hs2.0008>
- Hefez, S. (2022). Le désarroi des parents. *L'école des parents, hors-série(3)*, 20-22. <https://doi.org/10.3917/epar.hs2.0020>

Le Pennec, A. (2022). Je suis une fille [ou un garçon]. *L'école des parents, hors-série(3)*, 14-17.

<https://doi.org/10.3917/epar.hs2.0014>

Martinerie, L. (2016). Prise en charge d'une dysphorie de genre sur le plan endocrinologique chez

l'enfant et l'adolescent. *Enfances & Psy*, 69(1), 58-65. <https://doi.org/10.3917/ep.069.0058>

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. *Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation*. Consulté 27 mai 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. *Pour une meilleure prise en compte des*

questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire. Consulté 18 mai 2023, à l'adresse

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo36/MENE2128373C.htm>

Musée National de l'Éducation. (2020). *Éducation et LGBTI+ : Un peu d'histoire pour lutter contre les discriminations*. <https://www.reseau->

[canope.fr/musee/fileadmin/user_upload/2020_expo_lgbti_ok.pdf](https://www.reseau-canope.fr/musee/fileadmin/user_upload/2020_expo_lgbti_ok.pdf)

Salle, M. (2014). Formation des enseignants : Les résistances au genre. *Travail, genre et sociétés*,

31(1), 69-84. <https://doi.org/10.3917/tgs.031.0069>

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire préliminaire

Dans le cadre de la rédaction d'un mémoire sur la formation des personnels d'éducation aux thématiques de transidentité et, l'impact de celle-ci sur les élèves transgenres à l'école, il vous est demandé de répondre à ce questionnaire. Celui-ci est anonyme et, tous les AED de l'établissement y répondront. Merci de répondre le plus honnêtement possible.

Savez-vous ce que signifie le terme « transidentité » ?

- Oui
- Je pense que oui

Je pense que non

Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « Cisgenre » ?

Oui

Je pense que oui

Je pense que non

Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « identité de genre » ?

Oui

Je pense que oui

Je pense que non

Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « dysphorie de genre » ?

Oui

Je pense que oui

Je pense que non

Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « transphobie » ?

Oui

Je pense que oui

Je pense que non

Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce qui différencie le genre du sexe ?

Oui

Je pense que oui

Je pense que non

Non

Expliquez

Connaissez-vous la circulaire datant de 2021 concernant les identités de genre en établissement scolaire ?

Oui

Non

Si oui, l'avez-vous lu ?

Oui

Non

Une personne née avec un pénis demande qu'on l'appelle par un prénom féminin et, souhaite être genré au féminin. Cette personne est :

Un homme transgenre

Une femme transgenre

Un homme cisgenre

Une femme cisgenre

Une personne née avec un pénis porte du maquillage et des vêtements dits « féminins », mais n'a pas exprimé le souhait d'être genré au féminin, cette personne est :

Un homme transgenre

- Une femme transgenre
- Un homme cisgenre
- Une femme cisgenre

Une personne née avec une vulve souhaite être genré au masculin et qu'on l'appelle avec un prénom masculin, cette personne est :

- Un homme transgenre
- Une femme transgenre
- Un homme cisgenre
- Une femme cisgenre

Un individu de sexe masculin à l'état civil et ayant un appareil génital masculin souhaite qu'on le genre au féminin et présente des caractéristiques dites féminines (maquillages, cheveux longs, ongles, poitrine, ...)

- Un homme qui veut être une femme
- Un homme en train de devenir femme
- Un ancien homme qui est maintenant une femme
- Une femme

Un individu de sexe féminin à l'état civil et ayant un appareil génital féminin souhaite qu'on le genre au masculin et présente des caractéristiques dites masculines (cheveux courts, vêtements larges, ...) :

- Une femme qui veut être un homme
- Une femme en train de devenir homme
- Une ancienne femme qui est maintenant un homme
- Un homme

Selon vous, un individu qui se ressent femme et qui a un appareil génital et un physique dit masculin est :

- Un homme qui veut être une femme

- Un homme en train de devenir femme
- Un ancien homme qui est maintenant une femme
- Une femme

Selon vous, un individu qui se ressent homme mais qui a un appareil génital et un physique dit féminin est :

- Une femme qui veut être un homme
- Une femme en train de devenir homme
- Une ancienne femme qui est maintenant un homme
- Un homme

Selon vous, un individu né homme qui se ressent femme, qui a des caractéristiques physiques dites « féminines » et qui a été opéré d'une vaginoplastie (intervention chirurgicale qui crée un vagin à la place du pénis) est :

- Un homme qui veut être une femme
- Un homme en train de devenir femme
- Un ancien homme qui est maintenant une femme
- Une femme

Selon vous, un individu né femme qui se ressent homme, qui a des caractéristiques physiques dites « masculines » et qui a été opéré d'une phalloplastie (intervention chirurgicale qui crée un pénis à la place du vagin) est :

- Une femme qui veut être un homme
- Une femme en train de devenir homme
- Une ancienne femme qui est maintenant un homme
- Un homme

A votre avis, en 2017, quel pourcentage des personnes transgenres entre 16 et 26 ans avaient déjà pensé au suicide ?

- 15%
- 28%

49%

67%

Quel pourcentage de ces jeunes ont déjà fait une ou plusieurs tentatives de suicide ?

8%

15%

34%

48%

Selon vous, sur 10 mineurs transgenres, combien ont une expérience négative de l'école

2

4

6

8

Selon vous, quel rôle doit jouer l'école dans la prise en charge des élèves transgenres ?

Avez-vous déjà connu un élève transgenre lors de vos missions ?

Oui

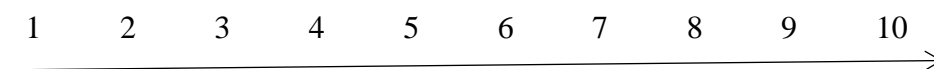
Non

Si oui, qu'avez-vous pensé de votre expérience vis-à-vis de cet élève ?

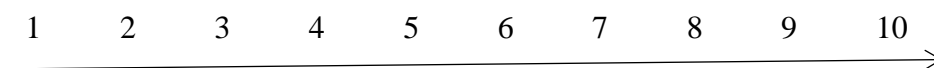
Sur une échelle de 1 à 10, comment estimez-vous le soutien que vous êtes en mesure d'apporter à l'élève transgenre ?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
—————>

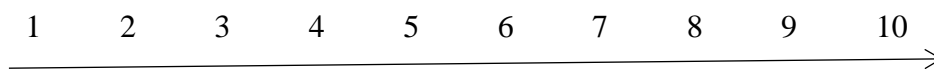
Sur une échelle de 1 à 10, à quel point vous sentez-vous à l'aise lorsque vous êtes confrontés à un élève transgenre ?



Sur une échelle de 1 à 10, à quel point appréhendez-vous d'être confronté à un élève transgenre ?



Sur une échelle de 1 à 10, à quel point craignez-vous de ne pas agir de la bonne manière avec un élève transgenre ?



Mise en situation

La visée de cette partie n'est pas d'émettre des jugements de valeur mais de comprendre vos comportements en situation professionnelle, répondez en expliquant la façon dont vous réagiriez si vous étiez confrontés à cette situation aujourd'hui. L'idée est de donner **votre** réaction en situation et non la réaction qui vous semble la bonne. Il peut y avoir une réaction qui vous semble la bonne mais où vous ne seriez pas à l'aise par exemple.

Thibault, un élève que vous connaissez bien et que vous avez toujours perçu comme un garçon vient vous voir en vie scolaire pour vous dire qu'il souhaite qu'on le genre au féminin et qu'on l'appelle Lisa.

Vos réactions :

Que répondez-vous à l'élève ?

Que pensez-vous de la décision de l'élève ?

Pensez-vous que l'école doit apporter une réponse à cette situation ?

Transmettez-vous l'information ? A qui ?

Acceptez-vous d'appeler Thibault par un autre prénom et en disant « elle » ?

La mère de Thibault fait parvenir un mail concernant son enfant.

« Bonjour,

Je vous contacte au sujet de mon enfant Thibault X en classe de 2nd3, depuis toujours il souffre d'un profond mal être et il nous a récemment parlé du fait qu'il se sentait fille. Bien que cela fut difficile au début, nous l'appelons maintenant Lisa et nous disons « elle » pour parler d'elle. Pourriez-vous faire de même ?

Merci de votre compréhension. »

Que faites-vous ?

Transmettez-vous l'information ? A qui ?

Acceptez-vous d'appeler Thibault par un autre prénom et en disant elle ?

Quelques jours plus tard, les CPE vous expliquent que dorénavant, il faudra appeler Thibault par le prénom Lisa et, la genrer au féminin. Vous êtes au bureau de vie scolaire, un collègue vous parle de Lisa : « Thibault était en retard ce matin, il a loupé le bus apparemment »

Vous reprenez votre collègue ? Justifiez

Avez-vous des choses à ajouter sur ce le thème de la transidentité ? (Questions, remarques, ressenti personnel, ...)

Merci pour vos réponses et pour votre temps, une séance d'information sur le sujet vous sera bientôt proposée.

LEGAY Morgane

Annexe 2 : Questionnaire Final

A la suite de la séance d'information auquel vous avez assisté sur le thème de la transidentité, il vous est demandé de répondre à ce questionnaire. L'objectif de celui-ci n'est pas d'émettre un jugement mais d'observer l'impact de la séance sur vos connaissances et sur vos comportements vis-à-vis de la transidentité.

Les questionnaires sont anonymes et tous les AED ayant assistés à une séance y répondront.

Savez-vous ce que signifie le terme « transidentité » ?

- Oui
- Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « Cisgenre » ?

- Oui
- Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « identité de genre » ?

- Oui
- Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « dysphorie de genre » ?

- Oui
- Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce que signifie le terme « transphobie » ?

- Oui

- Non

Définissez, avec vos mots, le terme ou ce qu'il vous évoque :

Savez-vous ce qui différencie le genre du sexe ?

- Oui
- Non

Expliquez

D'après la circulaire de 2021 « Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire », quelle est l'obligation des personnels éducatifs vis-à-vis des jeunes transgenres et sous quelles conditions ?

Une personne née avec un pénis demande qu'on l'appelle par un prénom féminin et, souhaite être genré au féminin. Cette personne est :

- Un homme transgenre
- Une femme transgenre
- Un homme cisgenre
- Une femme cisgenre

Une personne née avec un pénis porte du maquillage et des vêtements dits « féminins », mais n'a pas exprimé le souhait d'être genré au féminin, cette personne est :

- Un homme transgenre
- Une femme transgenre
- Un homme cisgenre
- Une femme cisgenre

Une personne née avec une vulve souhaite être genré au masculin, qu'on l'appelle avec un prénom masculin, et a une expression de genre (apparence physique) féminine, cette personne est :

- Une femme qui veut être un homme
- Une femme en train de devenir un homme
- Une ancienne femme qui est maintenant un homme

- Un homme

Une personne née avec un pénis souhaite être genré au féminin, qu'on l'appelle avec un prénom féminin et à une expression de genre (apparence physique) féminine.

- Un homme qui veut être une femme
- Un homme en train de devenir femme
- Un ancien homme qui est maintenant une femme
- Une femme

Un individu assigné homme à la naissance, qui se ressent femme, qui a une expression de genre féminine et qui a été opéré d'une vaginoplastie (intervention chirurgicale qui crée un vagin à la place du pénis) est :

- Un homme qui veut être une femme
- Un homme en train de devenir femme
- Un ancien homme qui est maintenant une femme
- Une femme

A votre avis, en 2017, quel pourcentage des personnes transgenres entre 16 et 26 ans avaient déjà pensé au suicide ?

- 15%
- 28%
- 49%
- 67%

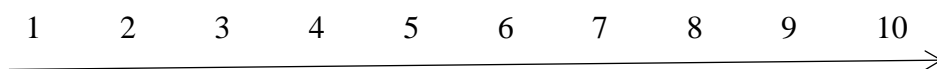
Quel pourcentage de ces jeunes ont déjà fait une ou plusieurs tentatives de suicide ?

- 8%
- 15%
- 34%
- 48%

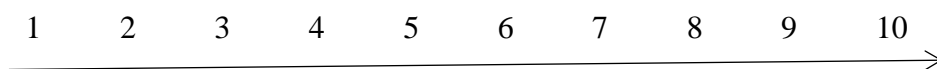
Selon vous, sur 10 mineurs transgenres, combien ont une expérience négative de l'école

- 2
- 4
- 6
- 8

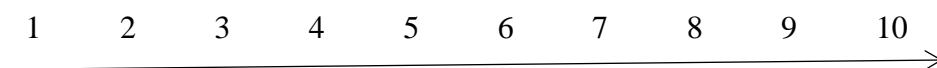
Sur une échelle de 1 à 10, comment estimez-vous le soutien que vous êtes en mesure d'apporter à l'élève transgenre ?



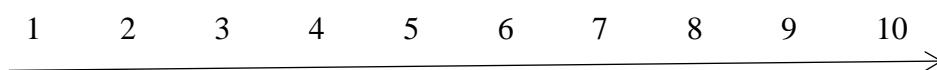
Sur une échelle de 1 à 10, à quel point vous sentez-vous à l'aise lorsque vous êtes confrontés à un élève transgenre ?



Sur une échelle de 1 à 10, à quel point appréhendez-vous d'être confronté à un élève transgenre ?



Sur une échelle de 1 à 10, à quel point craignez-vous de ne pas agir de la bonne manière avec un élève transgenre ?



Mise en situation

Allyah, une élève que vous connaissez bien et que vous avez toujours perçu comme une fille vient vous voir en vie scolaire pour exprimer le souhait d'être genré au masculin et qu'on l'appelle Louis.

Que répondez-vous à l'élève ?

Que pensez-vous de la décision de l'élève ?

Acceptez-vous d'appeler l'élève Louis et en utilisant le pronom « il » ?

La mère de l'élève fait parvenir un mail concernant son enfant.

« Bonjour,

Je vous contacte au sujet de mon enfant Allyah en classe de 2nd3, depuis toujours Allyah souffre d'un profond mal être et nous a récemment parlé du fait qu'il se sentait garçon. Bien que cela fut difficile au début, nous l'appelons maintenant Louis et nous disons « il » pour parler de lui.

Pourriez-vous faire de même ?

Merci de votre compréhension. »

Que faites-vous ?

Acceptez-vous d'appeler Allyah par un autre prénom et en disant « il » ?

Quelques jours plus tard, les CPE vous expliquent que dorénavant, il faudra appeler Allyah par le prénom Louis et, le genrer au masculin. Vous êtes au bureau de vie scolaire, un collègue vous parle de Louis : « Allyah est absente aujourd'hui, elle est malade »

Vous reprenez votre collègue ? Justifiez

Souhaitez-vous faire un retour sur la séance auquel vous avez assisté ? (Commentaires, pistes d'amélioration, ...)

Merci pour vos réponses et pour votre temps.

LEGAY Morgane

Annexe 3 : Séance d'information

INTRO : D'après les questionnaires vous êtes 90% à avoir rencontré un élève transgenre dans le cadre de vos missions, il est important que vous puissiez réagir correctement et dans le respect de l'élève.

En contact direct au quotidien avec les élèves, il est important pour la prise en charge de ses élèves que vous vous montriez respectueux et inclusifs. Connaître les termes, avoir les bons comportements permettra d'améliorer grandement le bien-être de ces élèves.

OBJECTIFS DE LA SEANCE / SOMMAIRE

- Connaitre les termes du sujet
 - Développer la culture liée à la transidentité
 - Etudier les lois et les comportements à adopter au travail et dans la vie.
- ➔ Maitriser le sujet de la transidentité afin d'adopter une attitude inclusive et respectueuse des identités de genre, être en mesure d'échanger avec tous les élèves sur le sujet.

1. Connaissance des termes

Cis, trans, ...

Assignment : attribution au nouveau-né d'un prénom et d'un pronom en fonction de ses organes génitaux apparents (vulve ou pénis)

Différence entre genre et sexe : Le sexe correspond aux organes génitaux d'un individu, le genre correspond au ressenti de la personne. A la naissance, les individus sont assignés à un genre en fonction de leur sexe.

Identité de genre : conviction intime (ressenti) qu'a une personne d'appartenir à un genre, et ce indépendamment de son expression de genre.

Transgenre : Les personnes qui ne se reconnaissent pas dans le genre auquel elles ont été assignées à la naissance sont appelées personnes transgenres ou trans.

Une personne assignée homme à la naissance mais qui se ressent femme est une femme. Trans

Une personne assignée femme à la naissance mais qui se ressent homme est un homme. Trans

La plupart des personnes trans s'engagent dans un processus d'évolution physique et sociale appelé transition. Cela peut passer par un coming out (ou non) une prise d'hormones (ou non) une ou plusieurs interventions chirurgicales (ou non) un changement de prénom, d'état civil (ou non). Chaque parcours de transition est différent et chaque individu vis sa propre expérience selon ses besoins et ses envies. Il existe 3 types de personnes trans :

- Femmes trans (assignées homme à la naissance)
- Hommes trans (assignés femme à la naissance)
- Personnes trans non binaire (dont le genre n'est ni seulement masculin, ni seulement féminin)

Genre binaire

Cisgenre : Les personnes qui se reconnaissent dans le genre auquel elles ont été assignées sont appelées personnes cisgenres ou cis.

Genre binaire

ATTENTION : ne pas confondre identité, apparence et sexualité.

Expression de genre : Ensemble de caractères visibles pouvant amener à rattacher une personne à un genre en particulier (corps, vêtements, maquillage, ...)

Orientation sexuelle : Attirance physique et/ ou affective pour des personnes. L'orientation sexuelle est indépendante du genre. Une femme trans peut être hétéro (attirée par les hommes), homo (attirée par les femmes) bisexuelle, ...

La nature ne choisit pas toujours entre deux sexe : **les Intersexes**

Les nouveau-nés que les docteurs arrivent facilement à mettre dans la case « mâle » ou « femelle » sont appelés personnes dyadique. On estime que c'est le cas de 96 à 98% de la population. Les enfants né.es avec des caractéristiques physiques qui ne les placent pas nettement dans une des deux cases sont appelé.es personnes intersexes. Une personne intersexe peut avoir des caractéristiques physiques mixtes sur le plan chromosomique, hormonal ou des organes génitaux.

Exemple :

Une personne assignée garçon à la naissance avec des chromosomes XX.

Une personne assignée fille à la naissance avec un fort taux de testostérone.

Une personne naissant avec des organes génitaux mixtes.

...

Le vocabulaire trans

Coming out trans : Déclarer à une personne qu'on est une personne trans et indiquer son genre, ses pronoms et prénom. Une personne trans peut faire son coming out à tout moment de sa vie, des membres de son entourage peuvent être au courant et d'autres non.

Deadname : Surnom donné par les personnes trans au prénom qui leur avait été attribué à la naissance. La plupart du temps, elles souhaitent qu'il ne soit plus du tout utilisé.

Dysphorie de genre : sentiment d'inconfort, de mal être et/ou de rejet éprouvé par une personne face au genre qui lui a été assigné.

Mégenrage : le fait de désigner une personne, volontairement ou non, par des pronoms, prénom ou mots divers d'un genre dans lequel celle-ci ne se reconnaît pas.

Outer : Le fait de révéler qu'une personne est trans sans son accord.

Les parcours des personnes trans : transition sociale et/ ou médicale.

Il n'y a pas de parcours typique de transidentité, celle-ci se développe de manière différente chez chaque individu et, tandis que certains vont souffrir de dysphorie de genre dès l'enfance et, vont

avoir conscience de leur transidentité très tôt, d'autres vont en prendre conscience bien plus tard, à l'adolescence, voire même à l'âge adulte.

Les adolescents transgenres ont des expériences très variées, alors que certains ne vont pas ressentir le besoin de changer d'apparence et vont exprimer leur transidentité sans pour autant envisager une approche médicale, d'autres vont éprouver une réelle aversion pour les traits physiques qui correspondent à leur sexe biologique et, pour beaucoup, des changements corporels sont nécessaires à leur bien-être.

Alors que l'adolescence est une période où les corps changent, nombreux des adolescents trans préféreraient ne pas le voir évoluer dans un sens qui ne leur correspond pas. Aujourd'hui, avec l'accord des parents et de l'adolescent, il est possible de bloquer la puberté d'un mineur transgenre dès le début de son adolescence permettant ainsi d'éviter une grande angoisse pour l'adolescent et le développement de caractères sexués qu'il sera très difficile de modifier par la suite. Cette action est réversible et peut permettre de laisser le temps à l'enfant et à sa famille de réfléchir et, d'éviter des facteurs de stress supplémentaires.

En France et selon la loi, un mineur transgenre peut dès 16 ans, s'il a l'accord de ses deux parents et un suivi médical et psychologique, être soumis à l'hormonothérapie de réassignation sexuelle (permettant à l'adolescent de développer les caractéristiques physiques du genre vers lequel il transitionne). Prendre de la testostérone ou des œstrogène.

Les modifications corporelles d'ordre chirurgical ou de médecine esthétique ne peuvent être faites qu'à partir de 18 ans.

En ce qui concerne le changement d'état civil, il n'existe pas de loi, mais seulement des circulaires qui orientent les décisions. Il faut être majeur ou mineur émancipé, le reste relève de tâches administratives.

Le cerveau des personnes trans.

J.Bakker et al. (2017).

Diverses études antérieures ont rapporté que le cerveau des personnes diagnostiquées avec une dysphorie de genre (DG) présente des caractéristiques atypiques sur le plan sexuel. De plus, des études récentes d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle ont révélé que plusieurs réseaux cérébraux à l'état de repos (RSN) chez les adultes atteints de DG présentent des modèles de connectivité fonctionnelle (FC) qui ne sont pas atypiques selon le sexe, mais spécifiques au DG.

Etude menée sur 31 enfants, 40 adolescents trans, 39 enfants cisgenres, 41 adolescents cisgenres. Au sein de ces réseaux, les adolescentes trans présentaient des profils de connectivité

fonctionnelles similaires à ceux de leur sexe expérimenté (féminin). De plus, les garçons trans adolescents présentaient un profil de connectivité fonctionnelle similaire à celui de leur sexe expérimenté (masculin)

- **Aparté : Plus de jeunes qu'avant ?**

Depuis quelques années, la question de la transidentité a pris une place importante dans les débats publics. Il est aujourd'hui presque impossible de ne pas connaître l'existence des personnes transgenres et, cela soulève de nombreux questionnements chez les individus, qui ont parfois l'impression qu'il y'a de plus en plus de personnes transgenres, or, ce n'est pas le cas.

« Si les situations précédemment évoquées font l'objet d'un écho important dans les médias, elles ne concernent qu'une minorité d'adolescents. » (Gravillon, 2022).

Ainsi, ils ne seraient pas plus nombreux, mais plus visibles et plus revendicatifs.

les personnes transgenres peuvent plus facilement mettre des mots sur leurs maux, elles peuvent chercher des informations sur le sujet, voir des témoignages ou encore discuter avec d'autres personnes transgenres. Cela facilite non seulement la prise de conscience de la transidentité, mais aussi, le fait de la rendre visible. « Les jeunes se sentent autorisés à questionner haut et fort leur identité de genre au-delà du contingent biologique car cela n'est plus socialement prohibé. » (Gravillon, 2022)

Être trans n'est pas un fantasme ou un phénomène de mode. La transidentité s'impose à l'individu.

Pourquoi il faut connaître le sujet.

- La souffrance des jeunes trans

Si l'adolescence est une période difficile pour les individus transgenres, c'est aussi parce que c'est une période de changement corporel où, les caractéristiques de leur sexe de naissance vont se dévoiler et, peuvent grandement accentuer la dysphorie de genre.

Alors que les personnes nées avec une vulve verront leurs seins pousser, celles nées avec un pénis verront leur barbe apparaître et leur voix muer. En définitive, les caractéristiques physiques de leur sexe biologique sont désormais visibles. C'est aussi lors de cette période de changement pubertaire que certains adolescents vont comprendre et prendre conscience de leur transidentité. « C'est seulement à la puberté qu'ils en viennent à penser que leur malaise intense est lié au fait que le sexe de leur corps ne correspond pas au sexe de leur « âme ». »

Le rejet des personnes trans :

La transphobie, définie comme « l'ensemble des attitudes et des comportements discriminatoires et violents à l'encontre des personnes transgenres », bien qu'une évolution ai lieu, est encore très présente.

L'enquête française « Virage LGBT » de l'Ined (2020) a étudié les violences de genre, il en ressort :

- **60 % des personnes trans subissent des violences intrafamiliales**, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.
- Près d'**1 jeune trans sur 5 se retrouve exclu·e du domicile parental** en raison d'un conflit.

Nombreux sont les adolescents transgenres qui, par crainte de la réaction de leur famille, préfèrent taire leur transidentité, nombreux sont ceux qui s'enferment dans des comportements dépressifs et négligent leur scolarité. Concernant les élèves qui en parlent, cela peut se traduire par des souffrances psychologiques au sein même de la famille.

- Près de **80 % de personnes trans ont déjà subi des violences dans l'espace public**, qu'il s'agisse d'harcèlement sexuel, d'insultes, de violences physiques ou sexuelles.
- **Plus des deux tiers des jeunes trans ont été ridiculisé·es, tourmenté·es, insulté·es ou menacé·es, à l'école, du fait d'être trans**, en particulier par leurs camarades (64 % des jeunes trans) et même par le personnel éducatif (22 % des jeunes trans).
- Pour 78 % des personnes trans françaises interrogées, l'école n'est **jamais intervenue** pour résoudre ces problématiques.

En 2017, 67 % des transgenres de 16 à 26 ans sondés dans une enquête de l'association Homosexualité et Socialismes avaient « déjà pensé au suicide » et 34 % avaient fait une ou deux tentatives, principalement entre 12 et 17 ans, contre une moyenne de 15 % à ces âges.

Les élèves transgenres ont un taux élevé de déscolarisation et d'échecs scolaires et, les conduites suicidaires sont vingt fois supérieures pour eux que pour les adolescents cisgenres. (Musée National de l'Education, 2020)

La transidentité est l'objet de très nombreuses souffrances, personne n'irait s'infliger cela, ce n'est pas une mode ou un choix, la transidentité est imposé aux personnes trans.

La circulaire de 2021

En EPLE, avant la circulaire de 2021 il n'y avait rien pour indiquer aux personnels comment agir avec les jeunes trans, ce qui démontre encore l'intérêt très récent porté à leur inclusion. Cette

circulaire s'adressant aux personnels éducatifs explique l'importance de l'inclusion des adolescents hétérogènes au sein des EPLE, elle stipule : « L'École, en tant que service public fondé sur les principes de neutralité et d'égalité, se doit d'accueillir tous les élèves dans leur diversité et de veiller à l'intégration de chacun d'eux avec pour ambition de leur permettre de réussir leur parcours scolaire. Elle promeut le respect d'autrui. Elle se fonde sur les valeurs de la République et donc d'un universalisme qui définit chacun non par son identité, mais par sa dignité d'être humain. » .

la circulaire appuie son propos sur la spécificité de l'inclusion des élèves transgenres, pour ce faire elle propose trois axes.

- Le premier aborde le fait que les personnels éducatifs doivent comprendre les réalités et la diversité des situations de transidentité, pour ainsi : « faire preuve de la plus grande bienveillance, leur laisser la possibilité d'explorer une variété de cheminements sans les stigmatiser ».
- Le second axe de la circulaire exprime la nécessité de savoir répondre à la situation des élèves transgenres notamment en les accompagnant dans leur parcours de transition, en étant à leur écoute mais aussi à l'écoute des familles.
- Cet accompagnement est possible et, pour le mener à bien, l'utilisation du pronom correspondant au genre de l'élève mais également, d'un nouveau prénom s'il le souhaite, doit être assurée. Si la demande est faite et que l'accord des deux parents est donné, alors, selon la circulaire, toute l'équipe éducative sera dans l'obligation d'utiliser le prénom et le pronom adapté.

Réponse du rectorat à propos de la circulaire

« Dans une première version de celle-ci, l'autorisation des parents n'était pas nécessaire pour procéder au changement interne de prénom d'usage, mais quelques jours avant sa publication, la circulaire a été modifiée au nom de la nécessaire conservation de l'autorité parentale. Cela peut créer des situations complexes. Par exemple, le fait qu'il ne faille surtout pas évoquer ce sujet-là aux parents de l'élève sans le consentement de ce dernier (au nom de la lutte, légitime, contre "l'outing" forcé, les élèves LGBTI+ étant beaucoup plus sensibles aux violences intra-familiales et aux tendances suicidaires) mais qu'il faille engager le dialogue avec eux dans une optique de médiation s'ils refusent le changement de nom et que l'élève nous le demande. Pour la question du prénom d'usage (s'il n'y a pas encore eu de changement à l'état civil), voilà comment on pourrait résumer la circulaire et l'interpréter :

- Si demande explicite de l'élève appuyée par ses deux parents : il faut obligatoirement

changer le prénom dans l'ensemble de la communauté éducative, tous les documents internes (listes d'appel, cartes de cantine et de CDI...) et les espaces numériques (Pronote, Eclat-BFC, ENT...). Il faut aussi s'assurer que l'usage de ce prénom soit respecté par tous.

- Si désaccord entre les parents et l'élève : sur demande de l'élève, on organise une médiation avec les parents. En cas de refus de médiation ou échec de celle-ci, on ne peut pas changer le prénom d'usage dans les documents internes et sur l'espace numérique. Cependant, deux principes sont à retenir : la primauté du bien-être de l'élève et le principe juridique universel qui nous dit que tout ce qui n'est pas interdit est permis (article 5 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen). Ainsi, rien n'interdit d'employer un prénom d'usage choisi ou un surnom en classe pour désigner un élève (quelle qu'en soit la raison). Rien n'interdit non plus de genrer différemment un élève et d'utiliser pour le désigner des pronoms non conformes à son sexe assigné à la naissance. Ainsi, au nom du principe impérieux de bien-être de l'élève, condition sine qua non à la réussite de tous les élèves, nous conseillons, en cas d'absence d'accord des parents et s'il ou elle le souhaite, de genrer et prénommer l'élève comme il ou elle le désire, de manière informelle et orale. Nous rappelons que l'accord de l'élève est primordial avant d'ébruiter son choix dans la communauté éducative, au risque de l'outer sans son consentement et lui faire courir de possibles dangers.

1. Les comportements à adopter VS ceux à proscrire.

Genrer correctement / Utiliser le bon prénom : Nous sommes habitués depuis toujours à associer une expression de genre à des pronoms, il peut nous sembler difficile de changer nos habitudes la socialisation et les stéréotypes de genre depuis l'enfance ont « modelé » nos cerveaux. Ayez conscience de cela il faut interroger ses propres stéréotypes et ouvrir son esprit. Genrer correctement est le point le plus important lorsque l'on est face à un élève transgenre, cela permet de réduire le dysphorie de genre et de favoriser grandement son bien-être. Utiliser le bon prénom et le bon pronom même lorsque l'élève n'est pas là, habituez votre cerveau à assimiler cet élève à ce pronom, cela évitera les erreurs.

N'ayez pas peur de vous tromper : Il arrive de se tromper, si vous montrer à l'élève que vous êtes informés, que vous voulez bien faire, que vous ne le jugez pas et que vous le considérez et respectez tel qu'il est, vous serez déjà dans une attitude positive et favorable à son bien-être. Plus vous agirez comme cela, moins vous ferez d'erreur.

Être vigilant : Les personnes trans subissent beaucoup plus de discriminations, d'insultes, de

harcèlement. Si vous avez connaissance de la transidentité d'un élève, ayez un œil attentif afin d'éviter toute situation qui pourrait le blesser. Reprenez les élèves s'ils genrent mal l'élève ou ont des propos transphobe, expliquez/ éduquer si vous vous en sentez capables.

Outer : si une personne trans se confie à vous sur sa transidentité, cela ne veut pas dire qu'elle souhaite partager l'information à tout le monde. Pour son bien être il est primordiale que l'information ne circule ni auprès des parents, ni auprès des camarades, ni auprès des enseignants si l'élève n'en a pas exprimé le souhait clairement.

Utiliser le terme transexuel : Le terme « transexuel » vient de transsexualisme, notion inventée par la médecine au XIXème siècle pour signifier que les personnes trans étaient atteintes d'une « maladie mentale ». Or des chercheurs ont démontré que la transidentité n'a rien de pathologique¹ . L'Organisation Mondiale de la Santé l'a donc retirée des maladies mentales en 2019. Être trans n'est pas un fantasme ou un phénomène de mode. La transidentité s'impose à l'individu.

Poser des question inappropriés : on ne demande JAMAIS à une personne trans ce qu'elle a entre les jambes ou quel est son sexe de naissance. Si une personne à l'expression de genre féminine vous indique que son prénom et son pronom est « il » vous n'avez pas à relever ou à interroger la personne à ce sujet. Une personne trans n'est pas définie par sa transidentité, cela constitue son histoire mais l'idée est de traiter la personne comme n'importe quel autre élève.